### Étude, Conseil, Milieux naturels



### Étude d'incidence Natura 2000

Implantation du projet CIRCA
Diesen / Porcelette (57)

RAINETTE GRAND EST 110 rue des Quatre Éléments 54340 POMPEY

Tel: 03.83.51.20.38

info@rainette-ecologie.com

Maître d'ouvrage :

ISO Ingénierie

ISO Ingénierie

ingénierie

**Septembre 2023 - Version 3** 



N° version	Contenu du rapport	Date d'envoi au client	Rédacteur	Contrôleur	Approbateur
1.0	Étude d'incidence Natura 2000	13/10/2021	Juliette ANTONOT	Manon DELATTRE	Maximilien RUYFFELAERE
2.0	Étude d'incidence Natura 2000	06/12/2022	Héloïse DAWANT	Manon DELATTRE	Maximilien RUYFFELAERE
3.0	Étude d'incidence Natura 2000	20/02/2023	Camille POESY	Manon DELATTRE	Maximilien RUYFFELAERE

### Sommaire

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE 9	2.6.2 Concernant les analyses
1.1	Projet9	3 SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE DES ZONAGES EXISTANTS18
1.2	Contexte géographique9	
1.3	Objectifs de l'étude9	3.1 Protections réglementaires et inventaires du patrimoine naturel
2	MÉTHODES 11	3.1.1 Rappel sur les zonages concernés
_		3.1.2 Zonages Natura 2000 à 20 km de la ZEI18
2.1	Équipe missionnée11	3.2 Présentation détaillée des sites du réseau Natura 2000 dans
2.2	Définition des zones d'étude11	la ZEE – 20 km 21
2.2	.1 Zone d'étude immédiate11	3.2.1 Présentation du site Natura 2000 FR4100172 « Mines du Warndt »21
2.2	.2 Zone d'étude éloignée11	3.2.2 Présentation du site Natura 2000 DE6706301 « Warndt »23
2.3	Méthodes pour l'état initial13	3.2.3 Présentation du site Natura 2000 DE6706302 « Westl. Bérus »25
2.3		3.2.4 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6706307 NSG « Eulenmühle / Eulenmühle/Welschwies»26
2.3	.2 Dates de prospection et conditions météorologiques	3.2.5 Présentation du site Natura 2000 FR4112000 « Plaine et étang du
2.3	.3 Méthodes d'inventaire15	Bischwald »
2.4	Méthodes pour l'évaluation des enjeux15	3.2.6 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6706306 « Sauberg bei Felsberg »30
2.5 Nati	Méthode d'évaluation des incidences du projet sur le réseau ura 200016	3.2.7 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6706303 NSG « Saaraue nordwestlich Wadgassen »
2.6	Évaluation des limites et des atouts16	3.2.8 Présentation du site Natura 2000 ZPS DE6606310 « Rastgebiete im mittleren Saartal »
2.6	.1 Concernant les inventaires de terrain	

Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6706304 NSG « Breitborner	4.3.3	Espèces potentielles	53
	4.3.4	Évaluation patrimoniale	53
Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606305 « südlich Flugplatz » 33	4.3.5	Évaluation des enjeux	53
Présentation du site Natura 2000 ZSC + ZPS DE6605301 « Nied »34	4.4	Amphibiens	56
Présentation du site Natura 2000 FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie »	4.4.1	Analyse bibliographique et potentialités	56
35	4.4.2	Espèces recensées	56
Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606306 « Wiesenlandschaft Ilzweiler u. Schwalbach »36	4.4.3	Espèces potentielles	56
Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606308 « Blauwald »37	4.4.4	Évaluation patrimoniale	56
Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606304 «Rodener Saarwiesen»	4.4.5	Évaluation des enjeux	56
	4.5	Reptiles	60
Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6605302 «Bei Gisingen» 38	4.5.1	Analyse bibliographique et potentialités	60
Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606307 « Sonnenkuppe » .39	4.5.2	Espèces recensées	60
IAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE 40	4.5.3	Espèces potentielles	60
Elava et habitate	4.5.4	Évaluation patrimoniale	60
	4.5.5	Évaluation des enjeux	60
Analyse bibliographique40			
Description et évaluation patrimoniale des habitats42	4.6	Invertébrés	61
Description et évaluation patrimoniale de la flore47	4.6.1	Analyse bibliographique et potentialités	61
Conclusion sur la flore et les habitats50	4.6.2	Espèces recensées	61
Potentialités d'accueil des bâtiments pour la faune51	4.6.3	Espèces potentielles	61
otentiantes à accaen des satiments pour la launenmins 1	4.6.4	Évaluation patrimoniale	61
Avifaune nicheuse52	4.6.5	Évaluation des enjeux	61
Analyse bibliographique et potentialités	4.7	Mammifères (hors chiroptères)	65
Espèces recensées	4.7.1	Analyse bibliographique et potentialités	65
	Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606305 « südlich Flugplatz » 33  Présentation du site Natura 2000 ZSC + ZPS DE6605301 « Nied »34  Présentation du site Natura 2000 FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie » 35  Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606306 « Wiesenlandschaft slzweiler u. Schwalbach »	4.3.4 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606305 « südlich Flugplatz » 33  Présentation du site Natura 2000 ZSC + ZPS DE6605301 « Nied » 34 Présentation du site Natura 2000 FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie » 35  4.4.2 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606306 « Wiesenlandschaft lizweiler u. Schwalbach » 36 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606308 « Blauwald » 37 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606304 «Rodener Saarwiesen» 37 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606304 «Rodener Saarwiesen» 37 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6605302 «Bei Gisingen» 38 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606307 « Sonnenkuppe » .39  4.5.1 AGROSTIC ÉCOLOGIQUE 40 Analyse bibliographique 40 Description et évaluation patrimoniale des habitats 42 Description et évaluation patrimoniale de la flore 47 Conclusion sur la flore et les habitats 50 Potentialités d'accueil des bâtiments pour la faune 51 Avifaune nicheuse 52 Analyse bibliographique et potentialités 52 Espèces recensées 52	33 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606305 « súdlich Flugplatz » 33 Présentation du site Natura 2000 ZSC + ZPS DE6605301 « Nied » 34 Présentation du site Natura 2000 FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie » 35 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606306 « Wiesenlandschaft lizweiler u. Schwalbach ». 36 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606308 « Blauwald » 37 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606308 « Blauwald » 37 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606308 « Blauwald » 37 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606308 « Blauwald » 37 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606304 «Rodener Saarwiesen» 37 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606307 « Sonnenkuppe » 38 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606307 « Sonnenkuppe » 39 LAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE 40 Analyse bibliographique

4.7.2	Espèces recensées	65
4.7.3	Espèces potentielles	65
4.7.4	Évaluation patrimoniale	65
4.7.5	Évaluation des enjeux	65
4.8	Chiroptères	66
4.8.1	Analyse bibliographique et potentialités	66
4.8.2	Espèces recensées	66
4.8.3	Espèces potentielles	69
4.8.4	Évaluation patrimoniale	69
4.8.5	Évaluation des enjeux	69
4.9 9	Synthèse des enjeux écologiques	72
+.9 :	zyninese des enjeux ecologiques	
_		_
5 É\	ALUATION DES INCIDENCES SUR	LE RÉSEAU
5 É\ NATUF	/ALUATION DES INCIDENCES SUR RA 2000	LE RÉSEAU 74
5 É\ NATUF	ALUATION DES INCIDENCES SUR	LE RÉSEAU 74
5 É\ NATUF	/ALUATION DES INCIDENCES SUR RA 2000	LE RÉSEAU 74
5 É\ NATUF 5.1 ]	/ALUATION DES INCIDENCES SUR RA 2000	<b>LE RÉSEAU7475</b>
5 É\ NATUF 5.1 1	ALUATION DES INCIDENCES SUR RA 2000  Identification des effets	<b>LE RÉSEAU 74 75</b> 75
5 É\ NATUF  5.1 1  5.1.1  5.1.2	ALUATION DES INCIDENCES SUR RA 2000	<b>LE RÉSEAU 74</b> 7575
5 É\ NATUF  5.1 1  5.1.1  5.1.2  5.1.3	ALUATION DES INCIDENCES SUR RA 2000  Identification des effets  Rappel du projet  Effets directs  Effets indirects	<b>LE RÉSEAU 74</b> 75
5 É\ NATUF  5.1 1  5.1.1  5.1.2  5.1.3  5.1.4	ALUATION DES INCIDENCES SUR RA 2000  Identification des effets  Rappel du projet  Effets directs  Effets indirects  Effets induits	<b>LE RÉSEAU 75</b> 75757878

	Aires de fonctionnalité du réseau Natura 2000	
intera	ctions avec le projet	80
5.3.1	ZSC FR4100172 « Mines du Warndt »	80
5.3.2	ZSC + ZPS DE6706301 « Warndt »	81
5.3.1	DE6706302 « Westl. Berus »	83
5.3.1	FR4112000 « Plaine et étang du Bischwald»	84
5.3.2	DE6706306 « Sauberg bei Felsberg»	86
5.3.1	DE6606310 « Rastgebiete im mittleren Saartal »	87
5.3.1	DE6706304 « NSG 'Breitborner Floß »	89
5.3.2	DE6606305 « südlich Flugplatz Düren»	89
5.3.3	DE6605301 « Nied »	91
5.3.4	FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie»	93
5.3.5	DE6606306 « Wiesenlandschaft zw. Hülzweiler u. Schwalbach	»93
5.3.6	DE6606308 « Blauwald»	94
5.3.1	DE6606304 « Rodener Saarwiesen »	94
5.3.2	DE6605302 « Bei Gisingen»	95
5.3.3	DE6606307 « Sonnenkuppe»	96
	Conclusion sur le maintien à long terme de l'inté u Natura 2000	_
5.5	Mesures d'évitement et de réduction	98
5.5.1		
5.5.2		

### **Sommaire des illustrations - Abréviations**

<u>I ABLEAUX</u>	<u>CARTES</u>
Tableau 1 : Liste des personnes ayant travaillé sur le projet	Carte 1 : Localisation du projet
Tableau 10 : Bioévaluation de l'avifaune inventoriée dans la zone d'étude54  Tableau 11 : Bioévaluation des amphibiens inventoriés dans la zone d'étude58  Tableau 12 : Bioévaluation de des invertébrés inventoriés dans la zone d'étude 63	<u>PHOTOS</u>
Tableau 13 : Présence d'indices de chauve-souris par bâtiment inspecté sur la zone	Photo 1 : Pelouse maigre perturbée avec Bouleaux et Pins (Rainette, 2020)42
d'étude69	Photo 2 : Bâtis (Rainette, 2020)44
Tableau 14 : Chiroptères inventoriés dans la zone d'étude69	Photo 3 : Intérieur du bâtiment « halle de décuvage »51
Tableau 15 : Bioévaluation des chiroptères inventoriés dans la zone d'étude70	Photo 4 : Extérieur du bâtiment de stockage du tri sélectif 1 (ouest)51
Tableau 16 : Aires d'évaluation spécifique des espèces d'intérêt communautaire de	Photo 5 : Extérieur du bâtiment de stockage du tri sélectif 2 (est)51
la ZSC « Mines du Warndt »80	Photo 6 : Extérieur du bâtiment magasin-atelier52
Tableau 17 : Aires d'évaluation spécifique des espèces d'intérêt communautaire de	Photo 7 : Extérieur du bâtiment vestiaire-douche52
la ZSC + ZPS « Warndt »82	Photo 8 : Cadavres de chauve-souris non identifiés au sol dans le bâtiment (Photo :
Tableau 18 : Périodes sensibles par taxon en fonction des inventaires99	Rainette, 2021)
<u>FIGURES</u>	Photo 10 : Fientes de Pigeon biset urbain (Photo : Rainette, 2021)67
Figure 1 : Schéma des aires d'étude pour l'évaluation des incidences Natura 2000	Photo 11 : Ouvertures sous le toit du bâtiment vestiaire-douche et guano présent sous ces ouvertures

Photo 13 : Exemple de barrière anti amphibiens et échappatoire (Source : Rainette)	

#### **ABRÉVIATION**

AFES : Association Française pour l'Etude du Sol

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du

Logement

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

MNHN: Muséum National d'Histoire Naturelle

PLFCBNNE : Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est

SIC : Site d'Importance Communautaire

ZEE : Zone d'Étude Éloignée ZEI : Zone d'Étude Immédiate ZPS : Zone de Protection Spéciale ZSC : Zone Spéciale de Conservation

### 1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

#### 1.1 Projet

CIRCA souhaite construire le premier site mondial de production industrielle d'une molécule plateforme, la Levoglucosenone (LGO). Sa première application industrielle mature d'un point de vue technologique et marché est la transformation en un solvant bio renouvelable, le Cyrène  $^{TM}$  à partir d'un procédé propriété de CIRCA mettant en œuvre de la biomasse renouvelable non-alimentaire (déchets de l'industrie forestière). Cette unité industrielle sera installée sur une parcelle du site Émile Huchet, membre de l'association Chemesis.

CIRCA exploite actuellement en Australie un démonstrateur produisant du LGO et du Cyrène $^{\text{TM}}$  à une échelle vingt fois plus petite que celle du projet ReSolute $^{\text{TM}}$ , et souhaite par ce projet implanter sa première usine à échelle industrielle dans la région Grand Est qui servira de référence à ses clients ainsi que pour toute nouvelle implantation.

Le nouveau site est soumis à autorisation au titre des ICPE pour la rubrique 3410-2 et ne possède pas de statut SEVESO.

### 1.2 Contexte géographique

Le projet sera implanté sur une parcelle de la centrale Émile Huchet, située sur les communes de Diesen et Porcelette, localisées dans le département de la Moselle (57) au sein de la région Grand Est.

La Carte 1 localise la zone du projet.

#### 1.3 Objectifs de l'étude

Les objectifs attendus par le maître d'ouvrage sont les suivants :

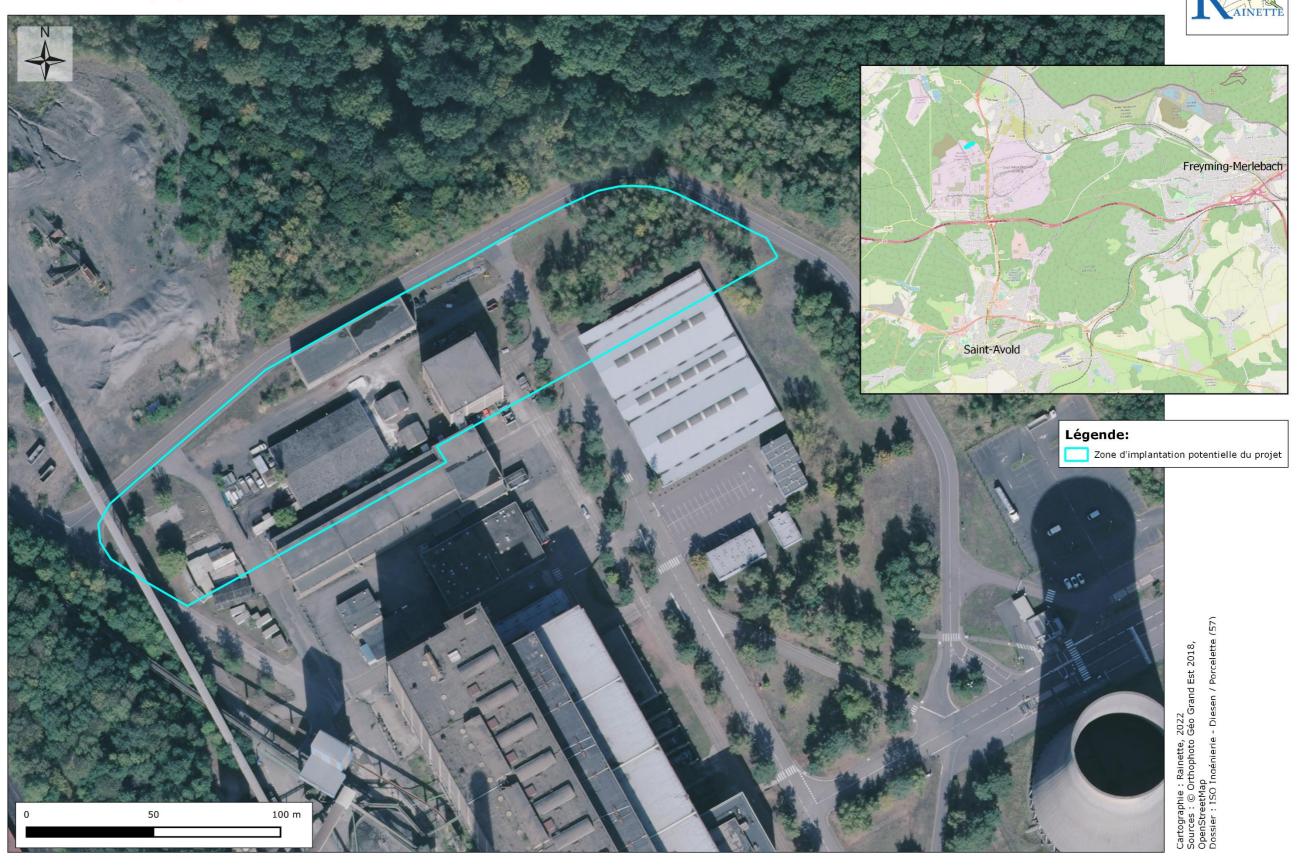
- Réaliser un diagnostic initial sur l'ensemble de la zone d'étude ;
- Réaliser le dossier d'évaluation appropriée des incidences du projet sur l'état de conservation des habitats et des espèces des sites Natura 2000 ;
- Établir la liste de l'ensemble des engagements pris en termes de gestion de la biodiversité (mesures « Éviter, Réduire, Compenser »).

Le **diagnostic initial** est réalisé sur l'ensemble de cette zone d'étude (qui peut être élargie en fonction des groupes, voir analyse des méthodes). Après un travail bibliographique, nous étudions les groupes suivants :

- La flore et les habitats ;
- L'avifaune (nicheuse, migratrice, hivernante);
- L'herpétofaune (amphibiens et reptiles);
- Les insectes (rhopalocères, odonates, orthoptères et coléoptères à enjeux);
- Les mammifères (dont chiroptères).

L'analyse des incidences sur le réseau **Natura 2000** détermine l'aire d'influence du projet, l'aire de fonctionnalité du site Natura 2000 concerné, et identifie les interactions. Elle est suivie de mesures d'évitement et de réduction proposées afin de limiter les impacts sur le milieu naturel.

### Localisation du projet CIRCA



Carte 1 : Localisation du projet

### 2.1 Équipe missionnée

Les personnes ayant travaillé sur les investigations de terrain ainsi qu'à la rédaction de cette étude sont nommées ci-dessous.

Tableau 1 : Liste des personnes ayant travaillé sur le projet

Pos	ste	Nom	Dans le domaine depuis	Chez Rainette depuis
			(date)	(date)
Conductrice	s do projet	Juliette ANTONOT	2019	2021
		Camille POESY	2017	2021
rédactrices et cartographes		Héloïse DAWANT	2020	2022
Chargés d'étude, rédacteurs	Flore	Maureen FOURNIER	2017	2019
et cartographes	Faune	Robin MONCHATRE	1994	2019
Contrôle	Relecteurs	Manon DELATTRE	2011	2011
qualité	Approbateur	Maximilien RUYFFELAERE	2000	2008

#### 2.2 Définition des zones d'étude

La zone d'étude a été définie en **fonction des différents groupes taxonomiques** à **étudier**. Une cartographie en page suivante présente ces zones d'étude.

#### 2.2.1 Zone d'étude immédiate

Il s'agit de l'ensemble de la zone du projet. Les prospections concernant l'ensemble des compartiments biologiques sont réalisées sur la zone d'étude immédiate.

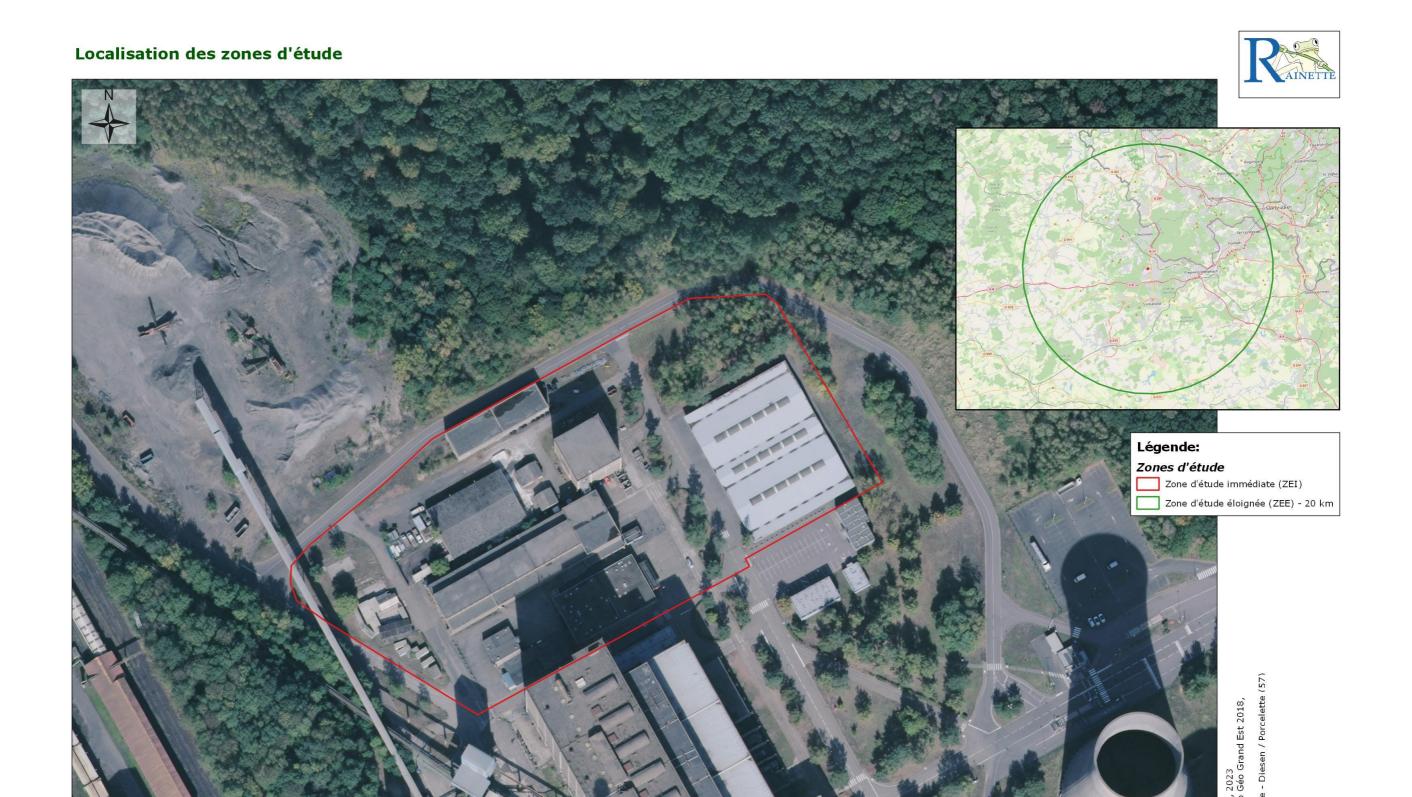
Dans le cadre de ce rapport, le sigle « ZEI » pourra être utilisé pour remplacer le terme « Zone d'Étude Immédiate ».

#### 2.2.2 Zone d'étude éloignée

Les données bibliographiques sur le milieu naturel sont collectées et synthétisées sur un rayon de 10 km (Natura 2000) autour de la zone d'étude immédiate.

Plus globalement, un élargissement de la zone d'étude permet d'augmenter la connaissance du secteur étudié et de mieux analyser les résultats obtenus.

Dans le cadre de ce rapport, le sigle « ZEE » pourra être utilisé pour remplacer le terme « Zone d'Étude Éloignée ».



Carte 2 : Localisation des zones d'étude

#### 2.3 Méthodes pour l'état initial

#### 2.3.1 Consultations bibliographiques

#### 2.3.1.1 Synthèse bibliographique dans la zone d'étude éloignée

Cette synthèse bibliographique concerne la présentation détaillée des sites du réseau Natura 2000 à proximité du projet. Tous ces éléments sont représentés sur des **cartes**.

Pour ce faire, des organismes publics tels que la **DREAL**, **l'INPN ou encore le MNHN** sont des sources d'informations majeures dans le cadre de nos requêtes bibliographiques. Ces dernières permettent de **mettre en évidence les espèces** à enjeux citées dans la bibliographie à moins de 20 km du site d'étude.

La synthèse bibliographique conclut en inscrivant le site dans le fonctionnement du contexte écologique local (corridors, migrations...).

#### 2.3.1.2 Synthèse des données communales

Le diagnostic écologique commence, pour chaque groupe étudié, par une synthèse des données antérieures afin de **compléter la liste des espèces potentielles sur le site d'étude à une échelle moins large**.

Concernant la flore, une extraction de données bibliographiques a été effectuée auprès de la **base de données du PLFCBNNE**. Elle permet de connaître toutes les observations réalisées pour les communes de **Porcelette et Diesen**. Les données connues par Rainette via d'autres projets réalisés dans le même secteur sont également intégrées.

Concernant la faune terrestre, une extraction de données bibliographiques a été réalisée sur la base de données naturaliste régionale de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Lorraine qui centralise les observations produites par des observateurs indépendants et par des associations naturalistes locales. Elle permet de consulter toutes les observations réalisées sur les communes (ici Porcelette et Diesen).

#### 2.3.1.3 Données antérieures sur la zone d'étude rapprochée

Deux diagnostics (portant sur le parc à cendres de la centrale Émile Huchet et un projet de chaufferie biomasse) ont été réalisés par Rainette en 2019 et 2020 à proximité de la ZEI. Le présent rapport est basé sur les données issues de ces 2 études.

### 2.3.2 Dates de prospection et conditions météorologiques

Les campagnes de prospection ont été effectuées en septembre 2021 pour l'ensemble des taxons faunistiques.

Aucune prospection concernant la flore n'a été réalisée. Les analyses extrapolent les données issues des précédentes études réalisées dans le même secteur.

Les dates d'inventaires sont répertoriées dans le Tableau 2. Les données météorologiques, c'est-à-dire la température, le vent et la pluie sont des facteurs influençant les observations des différents taxons. Elles sont évaluées avant toute prospection.

#### Tableau 2 : Dates de prospection par groupe et conditions météorologiques

	(A							Météorol	ogie	
Date de passage	Flore/Habitats	Avifaune	Amphibiens	Reptiles	Entomofaune	Mammifères	Chiroptères	Journée	Nuit	Opérateur
22/09/2021		Х	Х	х	x	х	Х	Température : 4 à 8 °C ; Vent : faible ; Précipitations : 0 mm ; Nébulosité : 10 %.	/	Robin MONCHATRE

#### 2.3.3 Méthodes d'inventaire

Les méthodes d'inventaire employées lors des précédents diagnostics sont présentées en annexes.

#### 2.3.3.1 Avifaune nicheuse

La période n'est pas propice à la détermination d'espèces nicheuses. C'est pourquoi la recherche de nids, de fientes et de pelotes de réjection a été réalisée afin de déterminer la reproduction d'espèces anthropophiles.

#### 2.3.3.2 Chiroptères

Afin de déterminer la présence de chiroptères actuelle ou durant la précédente période de mise bas, une inspection minutieuse de l'intérieur des murs et des plafonds (fissures, doubles poutres, dans les corniches ou derrière les volets) ainsi que des sols des bâtiments, des dessous des toitures ou des combles quand ils sont accessibles a été réalisée. Cette prospection permet de déterminer la présence d'individus ou de guano (fèces de chauve-souris). De plus, un détecteur à ultrasons (Petterson D240X) allumé en permanence durant la prospection permet de capter d'éventuels signaux (surtout des cris sociaux) pendant la recherche.

## 2.4 Méthodes pour l'évaluation des enieux

Pour rappel, la méthodologie Rainette est présentée ici succinctement afin d'alléger la lecture. Les méthodes complètes sont fournies en annexe.

L'enjeu écologique est l'intérêt particulier que présente une composante environnementale (habitat, espèce) à une échelle donnée (site, région). Les enjeux relatifs au milieu naturel ont été définis par l'intermédiaire de deux critères précis :

- La **patrimonialité**, définie à partir :

- Du statut réglementaire de l'espèce : espèce protégée ou non, visée par les annexes des directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux, etc.;
- De l'état de conservation actuel et prévisible de la population locale de l'espèce : statut des listes rouges nationales, listes locales (régionales voire départementales si elles existent), listes prioritaires pour la conservation des espèces, etc.;
- La **fonctionnalité** avec la zone d'étude, définie à partir :
  - Du **statut biologique** de l'espèce sur la zone d'étude : nidification, alimentation, repos, transit, halte migratoire, aucun lien fonctionnel avec la zone, etc. ;
  - De l'abondance de l'espèce dans la zone d'étude ;
  - De la répartition de l'espèce dans la zone d'étude.

Par ailleurs, le ressenti et l'expérience du chargé d'étude ont permis d'intégrer des notions difficilement généralisables au sein de référentiels fixes. Ce dire d'expert a permis d'affiner l'évaluation patrimoniale.

#### Les niveaux d'enjeu ne sont aucunement liés au projet.

Le croisement des différents critères a permis d'attribuer un niveau d'enjeu à chacune des composantes étudiées. Les espèces définies comme étant « à enjeu » sont celles ayant un enjeu faible à très fort : ce sont uniquement ces espèces qui sont cartographiées.

En fin de diagnostic, un **tableau de synthèse des enjeux** reprend l'ensemble des enjeux identifiés pour chaque groupe, et les met en lien avec les habitats concernés au niveau de la zone d'étude. Chaque habitat se voit alors attribuer **un niveau d'enjeu global**. Ces enjeux ont été synthétisés sur une **carte**.

# 2.5 Méthode d'évaluation des incidences du projet sur le réseau Natura 2000

Pour rappel, la méthodologie Rainette est présentée ici succinctement afin d'alléger la lecture. Les méthodes complètes sont fournies en annexe.

Les recommandations de la circulaire du 15 avril 2010 relative à l'évaluation des incidences Natura 2000 et en particulier son annexe V-A « Notions d'atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000 » sont suivies.

Rainette a déterminé si le projet est susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites concernés.

Après analyse de questions issues d'un document émanant de la Commission européenne, Rainette conclut si le projet a une incidence significative ou non sur chaque population d'espèces et sur les sites Natura 2000.

## 2.6 Évaluation des limites et des atouts

#### 2.6.1 Concernant les inventaires de terrain

#### 2.6.1.1 Avifaune nicheuse

La période du passage n'est pas favorable à la détermination d'espèces présentes en période de reproduction. Cependant, deux diagnostics écologiques ont été réalisés à proximité immédiate de la zone d'étude au sein de la Centrale Émile Huchet. Une partie des zones d'étude chevauchant ce projet, les campagnes de prospection réalisées en 2019 et 2020 permettent d'estimer la richesse du contexte local et de la zone d'étude.

Ainsi, la pression d'inventaire concernant l'avifaune nicheuse est à considérer comme satisfaisante pour une expertise fiable en vue d'une évaluation des enjeux et des incidences.

#### 2.6.1.2 Amphibiens

La période de passage sur le terrain de 2021 n'est pas propice à la recherche des amphibiens sur la zone d'étude (ZEI). Néanmoins, les campagnes de terrain de 2019 et 2020 réalisées à des périodes plus favorables permettent d'estimer la richesse du contexte local et de la zone d'étude.

La potentialité d'accueil de la ZEI étant globalement nulle par rapport aux exigences écologiques des espèces d'intérêt communautaire, les relevés de terrain ont permis la confirmation de la faible potentialité d'accueil pour ces espèces.

Au regard des caractéristiques de la zone d'étude, la pression d'inventaire est à considérer comme suffisante pour une expertise fiable en vue d'une évaluation des enjeux et des incidences.

#### 2.6.1.3 Reptiles

La date du passage terrain en 2021 n'est pas optimale concernant les reptiles. Cependant, les campagnes de terrain de 2019 et 2020 complètent les données et permettent d'estimer la richesse du contexte local et de la zone d'étude. Les reptiles sont des animaux très discrets privilégiant les zones où le couvert végétal est important et où les zones de refuge, tels que les tas de bois ou les pierriers, existent. Leur observation n'est donc pas aisée et une pression de prospection importante est nécessaire à l'étude de ce groupe.

La recherche de reptiles a été effectuée préférentiellement les jours de beau temps et particulièrement aux heures chaudes de la journée. C'est lors de cette période que leur activité est la plus importante, ce qui augmente la probabilité d'observation. Du fait des habitats peu propices et variés, l'expertise permet une vision globale sur les reptiles.

La pression d'inventaire est suffisante pour une expertise fiable en vue d'une évaluation des enjeux et des incidences.

#### 2.6.1.4 Entomofaune

Pour les insectes, il est difficile d'affirmer (pour n'importe quelle étude) que l'inventaire est exhaustif. Certaines espèces peuvent être présentes, mais en très petit nombre et/ou à un moment donné. En outre, la météorologie par exemple,

un printemps très humide ou très sec peut favoriser ou non la présence d'espèces. Ce phénomène peut même se répercuter d'une année sur l'autre.

La période du passage n'est pas favorable à la détermination de certains taxons précoces (lépidoptères, odonates) mais davantage pour d'autres (orthoptères, coléoptères). Cependant, deux diagnostics écologiques ont été réalisés à proximité immédiate de la zone d'étude au sein de la Centrale Émile Huchet. Une partie des zones d'étude chevauchant ce projet, les campagnes de prospection réalisées en 2019 et 2020 permettent d'estimer la richesse du contexte local et de la zone d'étude.

La pression d'inventaire concernant les invertébrés est à considérer comme suffisante pour une expertise fiable en vue d'une évaluation des enjeux et des incidences.

#### 2.6.1.5 Mammifères terrestres

Des groupes spécifiques n'ont pas ou peu été étudiés par suite d'un temps imparti à l'étude limité et par le choix de ne pas appliquer de protocoles traumatisants sur ces espèces. C'est par exemple le cas des micromammifères puisqu'aucune pelote de réjection n'a été collectée et qu'aucun piège n'a été posé. Ainsi, nous avons peu de données concernant ces mammifères.

Cependant, les données récoltées par les deux diagnostics écologiques réalisés par Rainette au sein de la Centrale Émile Huchet complètent le diagnostic. Une partie des zones d'étude se chevauchant, les campagnes de prospection réalisées en 2019 et 2020 permettent d'estimer la richesse du contexte local et de la zone d'étude.

À noter que les milieux présents au sein de la ZEI ne supposent pas de réels enjeux sur ces espèces. L'expertise réalisée permet d'avoir une vision globale sur les mammifères.

La pression d'inventaire est à considérer comme suffisante pour une expertise fiable en vue d'une évaluation des enjeux et des incidences.

#### 2.6.1.6 Chiroptères

La détection de gîtes de certains chiroptères anthropophiles est complexe. Cependant, au regard de la potentialité d'accueil des bâtiments à caractère industriel prospectés (bâtiments à charpente métallique, entièrement bétonnés, sans possibilité de gite) et des données déjà acquises lors des inventaires précédents sur la Centrale Émile Huchet, les potentialités d'accueil sont estimées comme faibles.

Ainsi, la pression d'inventaire est à considérer comme suffisante pour une expertise fiable en vue d'une évaluation des enjeux et des incidences.

#### 2.6.2 Concernant les analyses

#### 2.6.2.1 Extrapolation des données flore/habitats

Aucune prospection de terrain n'a été réalisée pour la flore et les habitats. De ce fait, l'analyse de ces éléments est essentiellement basée sur l'extrapolation des données issues des précédentes études réalisées par Rainette en 2019 et 2020 sur les environs directs et une partie de la ZEI.

Étant donné le caractère très anthropique de la zone d'étude, l'analyse bibliographique semble suffisante pour délimiter les habitats. Concernant les espèces invasives et à enjeu, des données sont déjà existantes en périphérie de la ZEI. Ainsi, ces espèces sont considérées comme potentielles dans la zone d'étude.

En l'absence de prospection de terrain, aucune liste d'espèces végétales observées n'est fournie.

#### 2.6.2.2 Évaluation des incidences

Certains effets sont difficilement prévisibles ou quantifiables, par exemple la génération de poussières, de bruit ou encore de vibrations sur les milieux naturels. Il manque des retours d'expérience dans la bibliographie disponible. Il est possible que certains effets soient sous-estimés ou à l'inverse surestimés du fait de la limite des connaissances disponibles ou de nos connaissances propres.

Nous essayons de qualifier au mieux l'ensemble des incidences du projet sur les milieux naturels en limitant les appréciations subjectives.

Les limites restent minimes grâce à notre méthode de prise en compte d'une liste de critères objectifs.

### 3 SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE DES ZONAGES EXISTANTS

# 3.1 Protections réglementaires et inventaires du patrimoine naturel

Les différents zonages relatifs au patrimoine naturel ont été recensés dans un périmètre élargi de 10 km autour de la zone d'étude.

De manière générale sont distingués :

- Les zonages d'inventaire, qui n'ont pas de portée réglementaire directe mais apportent une indication quant à la richesse et à la qualité des milieux qui la constituent, et peuvent alors constituer un instrument d'appréciation et de sensibilisation face aux décisions publiques ou privées suivant les dispositions législatives;
- Les zonages de protection (ou zonages réglementaires), qui entraînent une contrainte réglementaire et peuvent être de plusieurs natures : protections réglementaires, protections contractuelles, protection par la maîtrise foncière, etc.

Dans le cas présent, la zone d'étude est directement concernée par des zonages de protection et d'inventaire du patrimoine naturel. De plus, d'autres zonages sont voisins de la zone d'étude. Ci-après, ces zonages à proximité et au droit du site sont listés. Les cartes de localisation sont proposées en fin de partie concernant ces zonages. Les sites Natura 2000 font alors l'objet d'une description détaillée dans la suite du rapport.

#### 3.1.1 Rappel sur les zonages concernés

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen cohérent formé par les Zones de Protection Spéciale (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC (ou SIC avant désignation finale)) classées respectivement au titre de la Directive « Oiseaux » et de la Directive « Habitats-Faune-Flore ». L'objectif est de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne. Dans ce

réseau, les États membres s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire.

#### 3.1.2 Zonages Natura 2000 à 20 km de la ZEI

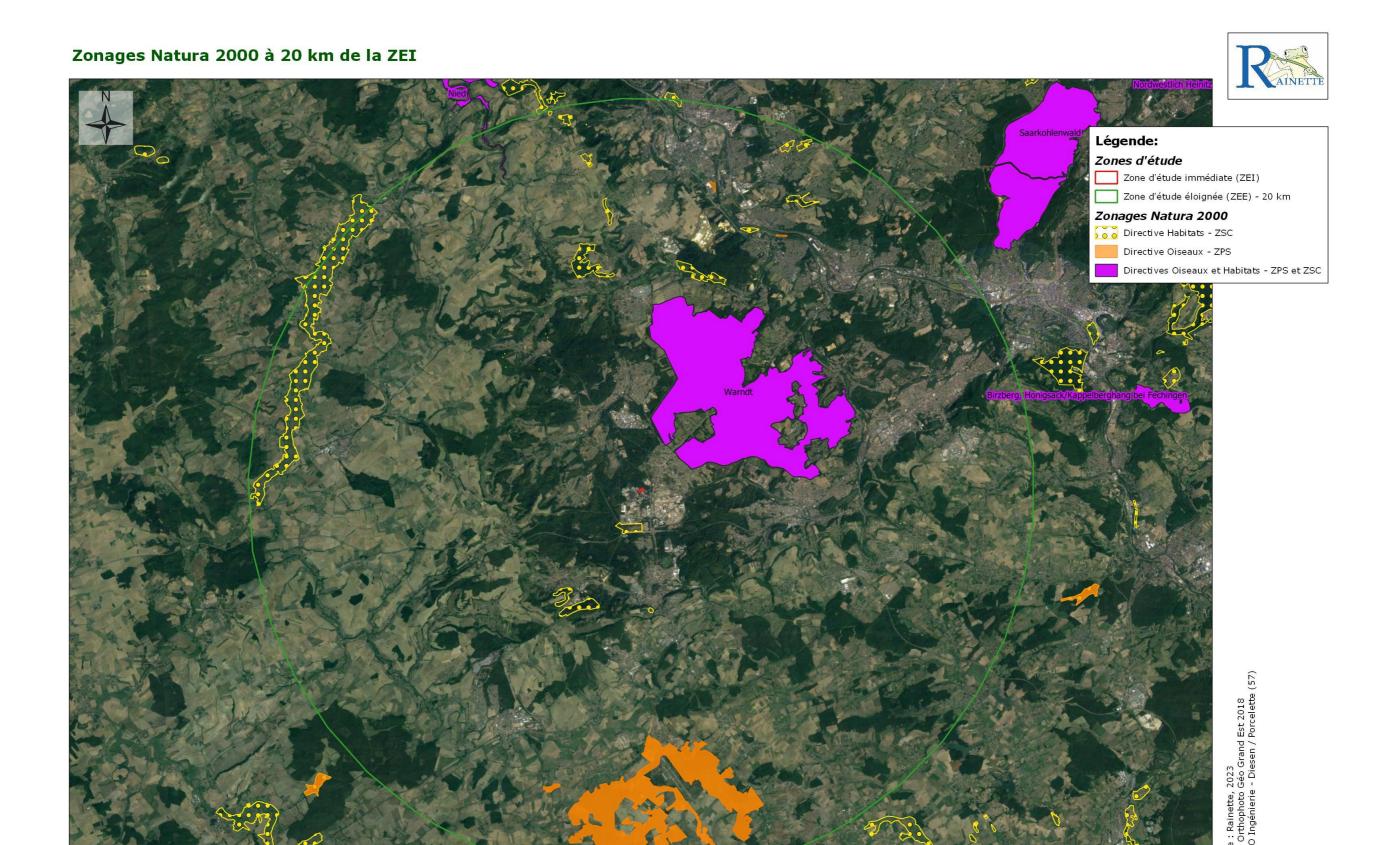
La ZEI se trouve à proximité de 17 sites Natura 2000. Ces zonages sont présentés sur le Tableau 3 et la Carte 3.

Le projet se trouve également à proximité immédiate de deux ZNIEFF de type I (« Forêt du Warndt à Saint-Avold » et « Sites à amphibiens de Saint-Avold nord ») et d'un espace naturel sensible de Moselle (« Forêt du Warndt »).

Tableau 3 : Zonages du réseau Natura 2000 à 20 km de la ZEI

Type de Numéro zonage		Nom	Surface totale (ha)	Distance de la zone d'étude (km)
ZSC	FR4100172	Mines du Warndt	168,9	1,6
Directive Oiseaux et Habitats (Allemagne)	DE6706301 Warndt 5		5086,2	2,4
ZSC	DE6706302	Westl. Berus	143,713	10,9
ZSC	DE6706307	NSG 'Eulenmühle / Eulenmühle/Welschwies'	88,687	11
ZPS	FR4112000	Plaine et étang du Bischwald	2508	12,5
ZSC	SC DE6706306 Sauberg bei Felsberg		22,354	13,5
ZSC	<b>ZSC</b> DE6706303 NSG 'Saaraue nordwestlich Wadgassen'		13,807	14,2
ZPS	DE6606310	Rastgebiete im mittleren Saartal	5103	14,8

Type de zonage	Numéro	Nom	Surface totale (ha)	Distance de la zone d'étude (km)
ZSC	DE6706304	NSG 'Breitborner Floß'	39,019	16,6
ZSC	DE6606305	südlich Flugplatz Düren	19,029	16,7
Directive Oiseaux et Habitats (Allemagne)	DE6605301	Nied	709,6	17,4
ZSC	FR4100241	Vallée de la Nied Réunie	1299,9	17,5
ZSC	DE6606306	Wiesenlandschaft zw. Hülzweiler u. Schwalbach	43,251	18,7
ZSC	DE6606308	Blauwald	0,1	18,8
ZSC	DE6606304	Rodener Saarwiesen	27,643	19,7
ZSC	DE6605302	Bei Gisingen	152,18	19,7
ZSC	DE6606307	Sonnenkuppe	0,1	19,9



Carte 3 : Zonages Natura 2000 à 20 km de la zone d'étude

# 3.2 Présentation détaillée des sites du réseau Natura 2000 dans la ZEE – 20 km

17 sites Natura 2000 sont localisés à moins de 20 km de la ZEI.

Il est à noter qu'aucun site Natura 2000 n'est situé au sein de la zone du projet.

Les données sont issues des fiches descriptives rédigées par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), disponibles sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

### 3.2.1 Présentation du site Natura 2000 FR4100172 « Mines du Warndt »

#### 3.2.1.1 Identification du site

Codes: FR4100172 (ZSC)

Appellation: Mines du Warndt

Mise à jour : Août 2008 (ZSC)

Date de proposition comme Site d'Intérêt Communautaire : Juillet 2003

Date d'enregistrement comme Site d'Intérêt Communautaire : Décembre 2004

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZPS : Mars 2008

#### 3.2.1.2 Localisation du site

Département : Moselle (100 %)

Superficie: 169 ha

Altitude minimale: 250 m

Altitude maximale: 345 m

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 1,6 km

#### 3.2.1.3 Description globale du site

« Le Warndt est une vaste dépression naturelle séparée du plateau lorrain par des collines de grès. Le plateau calcaire laisse donc place dans le Warndt à une cuvette gréseuse. »

Les habitats principaux qui composent le site et leur recouvrement respectif sont listés ci-dessous :

- Forêts caducifoliées 90 %;
- Forêt artificielle en monoculture (ex : Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques) 9 % ;
- Rochers intérieurs, Éboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente – 1 %.

#### 3.2.1.4 Qualité et importance

Il s'agit d'un « site éclaté constitué de milieux souterrains : anciennes mines de plomb et de cuivre, anciennes carrières souterraines, tunnel ferroviaire désaffecté et ancien souterrain militaire. »

#### 3.2.1.5 Vulnérabilité

« Peu de menaces actuelles grâce à des mesures de conservation déjà prises. »

#### 3.2.1.6 Gestion

Ce site est entièrement géré par la CPEPESC Lorraine.

### 3.2.1.1 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriées au sein de la ZSC

Nom français ( <i>Nom scientifique</i> ), Code NATURA 2000	Statut sur le site	Population relative <sup>3</sup>				
FAUNE						
Mammi	ifères					
Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> ),	Concentration (migratrice)	Non significative				
1303	Hivernage (migratrice)	Non significative				
Grand rhinolophe (Rhinolophus	Hivernage (migratrice)	2 % ≥ p > 0 %				
ferrumequinum), 1304	Concentration (migratrice)	2 % ≥ p > 0 %				
Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella</i>	Hivernage (migratrice)	2 % ≥ p > 0 %				
barbastellus), 1308	Concentration (migratrice)	2 % ≥ p > 0 %				
Vespertilion à oreilles échancrées ( <i>Myotis</i>	Hivernage (migratrice)	Non significative				
emarginatus), 1321	Concentration (migratrice)	Non significative				
Vespertilion de Bechstein ( <i>Myotis</i>	Hivernage (migratrice)	2 % ≥ p > 0 %				
bechsteinii), 1323	Concentration (migratrice)	2 % ≥ p > 0 %				
Creed Music (Mustic resortic) 1224	Hivernage (migratrice)	2 % ≥ p > 0 %				
Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> ), 1324	Concentration (migratrice)	2 % ≥ p > 0 %				
Amphil						
Triton crêté (Triturus cristatus), 1166	Résidente	Non significative				

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Population relative (en %): Taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national.

#### 3.2.1.2 Objectifs du DOCOB

Les informations suivantes sont issues du DOCOB du site Natura 2000 « Mines du Warndt » de 2002.

Le DOCOB de la ZSC FR4100172 « Mines du Warndt », réalisé en 2002, est le plan de gestion de ce site Natura 2000. Il définit les orientations et les mesures de gestion et de conservation destinées à assurer la conservation et/ou la restauration

des habitats naturels et des espèces tout en garantissant le maintien des activités socioéconomiques et culturelles s'exerçant sur le site.

Objectifs de gestion à long terme :

Objectifs relatifs à la conservation du patrimoine :

Offrir des gites d'hibernation aux différentes espèces qui utilisent régulièrement les sites souterrains pour hiberner ;

Offrir des sites de repos aux espèces présentes plus occasionnellement dans le site.

Autres objectifs:

Pédagogiques : permettre la visite de certains sites en période verte ;

Recherche : étude du microclimat et de la possibilité d'attirer d'autres espèces de chiroptères via la pose de nichoirs ;

Protection du patrimoine minéralogique et géologique.

#### 3.2.2 Présentation du site Natura 2000 DE6706301 « Warndt »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand.

#### 3.2.2.1 Identification du site

Codes : DE6706301 (ZSC + ZPS)

Appellation: Warndt

Mise à jour : Mai 2017

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZPS : Octobre 2000

Date de proposition comme Site d'Intérêt Communautaire : Octobre 2000

Date d'enregistrement comme Site d'Intérêt Communautaire : Novembre 2007

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : Novembre 2016

#### 3.2.2.2 Localisation du site

Pays: Allemagne

Région administrative : Saarland (100 %)

Superficie: 5097 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 2,4 km

#### 3.2.2.3 Description globale du site

« Il s'agit d'un ensemble forestier cohérent et de grande surface, implanté sur une formation de grès bigarré, avec des peuplements représentatifs du Luzulo-Fagetum. »

Les habitats principaux qui composent le site et leur recouvrement respectif sont listés ci-dessous :

- Forêts de résineux 90 %;
- Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana 5 %;

- Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées 3 %;
- Pelouses sèches, Steppes 2 %.

#### 3.2.2.4 Qualité et importance

Il s'agit de « zones forestières peu divisées par les voies de communication, les monocultures d'épicéas sont tombées au cours des tempêtes printanières du début des années 90 – les coupes forestières et clairières ont été adoptées par les éleveurs de chèvres. »

#### 3.2.2.5 Vulnérabilité

Les principales menaces qui pèsent sur ce site sont le passage à une sylviculture intensive avec plantation de peuplements monospécifiques et les coupes à blanc qui ne sont pas suivies de nouvelles plantations ou suite auxquelles il n'y a pas de repousse.

### 3.2.2.6 Les habitats d'intérêt communautaire répertoriés au sein de la ZSC + ZPS

Code Natura 2000	Habitats naturels d'intérêt communautaire	PF	Superficie (ha)
6230	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)		0,45
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)		25,97
9110	Hêtraies du Luzulo-Fagetum		1619,5
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum		16,5
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli		16,5

**PF** = Habitat prioritaire : habitat en danger de disparition sur le territoire européen des États membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

### 3.2.2.7 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriées au sein de la ZSC + ZPS

Nom français ( <i>Nom scientifique</i> ), Code NATURA 2000	Statut sur le site	Population relative <sup>3</sup>	
FAUNE			
Amphibie	ns		
Triton crêté (Triturus cristatus), 1166	Résidente	2 % ≥ p > 0 %	
Oiseaux	<b>(</b>		
Engoulevent d'Europe ( <i>Caprimulgus</i> <i>europaeus</i> ), A224	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Pigeon colombin ( <i>Columba oenas</i> ), A207	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Coucou gris (Cuculus canorus), A212	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Pic mar (Dendrocopos medius), A238	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Pic noir ( <i>Dryocopus martius</i> ), A236	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Faucon hobereau (Falco subbuteo), A099	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Gobemouche noir (Ficedula hypoleuca), A322	Reproduction	Non significatif	
Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio), A338	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Loriot d'Europe ( <i>Oriolus oriolus</i> ), A337	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Bondrée apivore ( <i>Pernis apivorus</i> ), A072	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Pouillot siffleur (Phylloscopus sibilatrix), A314	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Pic cendré ( <i>Picus canus</i> ), A234	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Grèbe huppé ( <i>Podiceps cristatus</i> ), A691	Résidente	Non significatif	
Râle d'eau ( <i>Rallus aquaticus</i> ), A718	Reproduction	Non significatif	
Tarier pâtre (Saxicola torquata), A276	Reproduction	Non significatif	
Bécasse des bois (Scolopax rusticola), A155	Reproduction	Non significatif	
Tourterelle des bois (Streptopelia turtur), A210	Reproduction	2 % ≥ p > 0 %	
Grèbe castagneux ( <i>Tachybaptus ruficollis</i> ), A690	Reproduction	Non significatif	
Invertébrés ter	rrestres		
Écaille chinée ( <i>Callimorpha quadripunctaria</i> ), 1078	Résidente	2 % ≥ p > 0 %	
Agrion de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> ), 1044	Résidente	2 % ≥ p > 0 %	
Lucane cerf-volant (Lucanus cervus), 1083	Résidente	2 % ≥ p > 0 %	
Cuivré des marais (Lycaena dispar), 1060	Résidente	2 % ≥ p > 0 %	
Mammifèr	Mammifères		
Vespertillion de Bechstein ( <i>Myotis bechsteinii</i> ), 1323	Résidente	2 % ≥ p > 0 %	
Grand murin ( <i>Myotis myotis</i> ), 1324	Résidente	2 % ≥ p > 0 %	

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Population relative (en %) : Taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national.

#### 3.2.2.8 Objectifs du DOCOB

Ce site ne dispose pas d'un Document d'Objectifs ni de tout autre document de gestion.

### 3.2.3 Présentation du site Natura 2000 DE6706302 « Westl. Bérus »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.3.1 Identification du site

Codes: DE6706302

Appellation : Westl. Bérus

Mise à jour : Juillet 2010

Date du site proposé comme SIC: 2000

Date du site confirmé comme SCI: 2004

Date du site désigné comme SAC : 2016

#### 3.2.3.2 Localisation du site

Superficie: 144 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 10,9 km

#### 3.2.3.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriées

Non vernaculaire	Nom scientifique		
FAUNE			
Amphibiens			
Alyte accoucheur	Alytes obstétriciens		
Crapaud calamite	Epipactis helleborine		
Invertébrés			
Planorbine lisse	Gyroweisia tenuis		
Criquet glauque	Eucladium verticillé		
Barbitiste ventru	Polystichum aculeatum		

Non vernaculaire	Nom scientifique	
Chiroptères		
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	
Oreillard roux	Plecotus auritus	
Sérotine commune	Eptesicus serotinus	
Flore		
-	Palustriella commutata	
-	Seligeria pusilla	

# 3.2.4 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6706307 NSG « Eulenmühle / Eulenmühle/Welschwies»

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.4.1 Identification du site

Codes: DE6706307 (ZSC)

Appellation: Eulenmühle / Eulenmühle/Welschwies

Mise à jour : Mai 2017

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : juin 2003

#### 3.2.4.2 Localisation du site

Pays : Allemagne Superficie : 89 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 11 km

### 3.2.4.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés au sein de la ZSC

Non vernaculaire	Nom scientifique		
FAI	UNE		
Mammifères			
Castor d'Eurasie	Castor fiber		
Invertébrés			
Agrion de Mercure	Coenagrion mercuriale		
Ecaille chinée	Euplagia quadripunctaria		
Cuivré des marais	Lycaena dispar		

#### 3.2.5 Présentation du site Natura 2000 FR4112000 « Plaine et étang du Bischwald »

#### 3.2.5.1 Identification du site

Type: A (ZPS)

Code du site : FR4112000 Compilation : 30/11/2002

Mise à jour : 30/11/2006

Appellation du site : Plaine et étang du Bischwald

Dates de désignation / classement : ZPS : Premier arrêté : 04/05/2007

ZPS: Dernier arrêté: 11/03/2022

#### 3.2.5.2 Localisation du site

Département : Moselle (100 %)

Superficie: 2528 ha

Altitude minimale: 246 m

Altitude maximale: 266 m

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 12,5 km

#### 3.2.5.3 Description globale du site

- Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées - 36%

- Forêts caducifoliées - 34%

- Autres terres arables - 17%

- Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) - 7%

- Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines) - 4%
- Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières 2%

#### 3.2.5.4 Qualité et importance

L'étang du Bischwald et ses alentours sont connus depuis de nombreuses années par les ornithologues pour l'avifaune riche et diversifiée qu'ils accueillent tout au long de l'année, dont plusieurs espèces de l'annexe I de la directive 79/409/CEE Oiseaux (indiquées par un astérisque).

En période de reproduction, les roselières de l'étang abritent des espèces sensibles comme le Busard des roseaux et plusieurs couples de Rousserolle turdoïde, espèce en forte régression.

Le Martin-pêcheur d'Europe est également présent sur le site ainsi qu'une petite population de Pie-grièche écorcheur.

Les massifs forestiers accueillent la Bondrée apivore, le Gobemouche à collier, le Pic mar et le Pic noir dans les futaies mâtures, ainsi que la Pie-grièche écorcheur dans les jeunes stades de futaie.

L'automne et le printemps voient passer de nombreux migrateurs comme la Guifette noire, la Grue cendrée, la Rémiz penduline, le Milan noir (également nicheur), le Milan royal ou encore le Balbuzard pêcheur. Le site accueille la Grande Aigrette mais peut également être fréquenté par l'Oie des moissons, l'Oie rieuse, le Cygne de Bewick et le Cygne sauvage, ce qui est à souligner. Le site est également un des rares sites français à avoir accueilli le Pygargue à queue blanche\* et l'Aigle criard.

La structure et la relative stabilité de l'étang du Bischwald permettent à de nombreux anatidés de passer l'hiver sur le site comme le Canard colvert, le Canard siffleur, la Sarcelle d'hiver, le Fuligule milouin mais aussi des espèces nordiques comme le Garrot à œil d'or.»

#### 3.2.5.5 Vulnérabilité

Le site n'est pas considéré comme très vulnérable. On peut toutefois évoquer les changements potentiels de l'occupation des sols (transformation de prairies en

terres cultivées qui aurait un effet négatif sur la qualité des eaux et les aspects paysagers). La conservation des zones en herbe pâturées et/ou fauchées, ainsi que les éléments paysagers associés, est un des enjeux importants dans la ZPS.

Enfin, le défaut d'entretien de certains milieux, comme les roselières, peut être la cause du déclin de certaines espèces d'oiseaux, tout comme le type d'exploitation forestière dont dépend également le maintien des populations d'espèces liées aux vieilles futaies.

#### 3.2.5.6 Gestion

Ce site est entièrement géré par la Communauté de Communes Agglo Saint-Avold Centre Mosellan et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine.

#### 3.2.5.7 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriées

Non vernaculaire	Nom scientifique	
FAUNE		
Avifaune		
Alouette des champs	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	
Canard pilet	Anas acuta Linnaeus, 1758	
Sarcelle à ailes vertes, Sarcelle de la Caroline	Anas crecca carolinensis Gmelin, 1789	
Canard colvert	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	
Oie rieuse	Anser albifrons (Scopoli, 1769)	
Oie cendrée	Anser anser (Linnaeus, 1758)	
Oie des moissons	Anser fabalis (Latham, 1787)	
Grande Aigrette	Ardea alba Linnaeus, 1758	
Héron pourpré	Ardea purpurea Linnaeus, 1766	
Fuligule milouin	Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	
Fuligule morillon	Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)	

Butor étoilé	Potaurus stollaris (Linnagus, 1759)
	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)
Garrot à oeil d'or	Bucephala clangula (Linnaeus, 1758)
Guifette noire	Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)
Cigogne blanche	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)
Busard des roseaux	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)
Busard cendré	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)
Pigeon colombin	Columba oenas Linnaeus, 1758
Caille des blés	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)
Cygne chanteur	Cygnus cygnus (Linnaeus, 1758)
Cygne tuberculé	Cygnus olor (Gmelin, 1789)
Pic mar	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)
Pic noir	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)
Faucon émerillon	Falco columbarius Linnaeus, 1758
Faucon pèlerin	Falco peregrinus Tunstall, 1771
Foulque macroule	Fulica atra Linnaeus, 1758
Bécassine des marais	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)
Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)
Plongeon catmarin	Gavia stellata (Pontoppidan, 1763)
Grue cendrée	Grus grus (Linnaeus, 1758)
Pygargue à queue blanche	Haliaeetus albicilla (Linnaeus, 1758)
Mouette mélanocéphale	Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio Linnaeus, 1758
Goéland cendré	Larus canus Linnaeus, 1758
Canard siffleur	Mareca penelope (Linnaeus, 1758)
Canard chipeau	Mareca strepera (Linnaeus, 1758)
Harle piette	Mergellus albellus (Linnaeus, 1758)

Harle bièvre	Mergus merganser Linnaeus, 1758
Milan noir	Milvus migrans (Boddaert, 1783)
Milan royal	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)
Nette rousse	Netta rufina (Pallas, 1773)
Courlis cendré	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)
Bondrée apivore	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)
Spatule blanche	Platalea leucorodia Linnaeus, 1758
Pluvier doré	Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)
Marouette ponctuée	Porzana porzana (Linnaeus, 1766)
Râle d'eau	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758
Canard souchet	Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)
Sarcelle d'été	Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)
Chevalier gambette	Tringa totanus (Linnaeus, 1758)
Grive litorne	Turdus pilaris Linnaeus, 1758
Vanneau huppé	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)

#### 3.2.5.8 Objectifs du DOCOB

- Objectif 1 : Pérenniser les parcelles prairiales et encourager des pratiques agricoles plus extensives
- Objectif 2 : Pérenniser les parcelles en prairie de fauche et encourager des pratiques plus extensives, incluant une date de fauche tardive compatible avec le calendrier de reproduction des espèces les plus remarquables
- Objectif 3 : Mettre en œuvre une politique de gestion permettant de maintenir suffisamment d'habitats favorables à l'avifaune forestière tant en terme de surfaces que de répartition
- Objectif 4 : Garantir des zones de quiétude

- Objectif 5 : Préserver les mardelles forestières
- Objectif 6 : Gérer la végétation des étangs de manière à assurer un accueil optimum des espèces
- Objectif 7 : Améliorer la qualité de l'eau des étangs et des cours d'eau
- Objectif 8 : Garantir le bon fonctionnement hydraulique des étangs
- Objectif 9 : Garantir des zones de quiétude
- Objectif 10 : préserver le réseau de mardelles
- Objectif 11 : conserver les zones humides existantes
- Objectif 12 : Améliorer la connaissance écologique générale du site et en évaluer l'état de conservation à l'échéance d'application du document d'objectifs

### 3.2.6 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6706306 « Sauberg bei Felsberg »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.6.1 Identification du site

Codes: DE6706306 (ZSC)

Appellation: Sauberg bei Felsberg

Mise à jour : Mai 2017

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : juin 2003

#### 3.2.6.2 Localisation du site

Pays : Allemagne

Superficie: 22 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 13,5 km

### 3.2.6.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés au sein de la ZSC

Non vernaculaire	Nom scientifique	
FAUNE		
Invertébrés		
Damier de la succise	Euphydryas aurinia	

# 3.2.7 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6706303 NSG « Saaraue nordwestlich Wadgassen »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.7.1 Identification du site

Codes: DE6706303 (ZSC)

Appellation: Saaraue nordwestlich Wadgassen

Mise à jour : Mai 2017

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : juillet 2000

#### 3.2.7.2 Localisation du site

Pays: Allemagne

Superficie: 14 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 14,2 km

### 3.2.7.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés au sein de la ZSC

Non vernaculaire	Nom scientifique	
FAUNE		
Avifaune		
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	
Mammifères		
Damier de la succise	Euphydryas aurinia	

# 3.2.8 Présentation du site Natura 2000 ZPS DE6606310 « Rastgebiete im mittleren Saartal »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.8.1 Identification du site

Codes: DE6606310 (ZPS)

Appellation: Rastgebiete im mittleren Saartal

Mise à jour : Mai 2017

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : septembre 2006

#### 3.2.8.2 Localisation du site

Pays : Allemagne

Superficie: 131 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 14,8 km

### 3.2.8.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés au sein de la ZPS

Non vernaculaire	Nom scientifique		
FAI	FAUNE		
Avifa	aune		
Acrocephalus schoenobaenus	Phragmite des joncs		
Actitis hypoleucos	Chevalier guignette		
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis		
Canard pilet	Anas acuta		
Canard souchet	Anas clypeata		

Non vernaculaire	Nom scientifique
Sarcelle d'hiver	Anas crecca
Canard siffleur	Anas penelope
Sarcelle d'été	Anas querquedula
Canard chipeau	Anas strepera
Fuligule milouin	Aythya ferina
Fuligule morillon	Aythya fuligula
Fuligule milouinan	Aythya marila
Fuligule nyroca	Aythya nyroca
Butor étoilé	Botaurus stellaris
Bécasseau variable	Calidris alpina
Guifette moustac	Chlidonias hybrida
Guifette noire	Chlidonias niger
Busard des roseaux	Circus aeruginosus
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus
Grande aigrette	Egretta alba
Aigrette garzette	Egretta garzetta
Bruant ortolan	Emberiza hortulana
Faucon hobereau	Falco subbuteo
Bécassine des marais	Gallinago gallinago
Plongeon arctique	Gavia arctica
Plongeon catmarin	Gavia stellata
Huîtrier pie	Haematopus ostralegus
Mouette mélanocéphale	Larus melanocephalus
Mouette pygmée	Larus minutus
Locustelle luscinioïde	Locustella luscinioides
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica
Bécassine sourde	Lymnocryptes minimus
Macreuse brune	Melanitta fusca
Macreuse noire	Melanitta nigra

Non vernaculaire	Nom scientifique
Harle piette	Mergus albellus
Harle bièvre	Mergus merganser
Harle huppé	Mergus serrator
Pseudolimace jayet	Miliaria calandra
Milan noir	Milvus migrans
Nette rousse	Netta rufina
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus
Chevalier combattant	Philomachus pugnax
Pic cendré	Picus canus
Grèbe esclavon	Podiceps auritus
Grèbe huppé	Podiceps cristatus
Grèbe jougris	Podiceps grisegena
Grèbe à cou noir	Podiceps nigricollis
Marouette ponctuée	Porzana porzana
Râle d'eau	Rallus aquaticus
Rémiz penduline	Remiz pendulinus
Hirondelle de rivage	Riparia riparia
Tarier pâtre	Saxicola torquata
Sterne naine	Sterna albifrons
Sterne pierregarin	Sterna hirundo
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis
Chevalier sylvain	Tringa glareola

### 3.2.9 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6706304 NSG « Breitborner Floß »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.9.1 Identification du site

Codes: DE6706304 (ZSC)

Appellation: Breitborner Floß

Mise à jour : Mai 2016

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : juillet 2007

#### 3.2.9.2 Localisation du site

Pays : Allemagne

Superficie: 39 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 16,6 km

### 3.2.9.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés au sein de la ZSC

Non vernaculaire	Nom scientifique	
FAUNE		
Invertébrés		
Cuivré des marais	Lycaena dispar	

### 3.2.10 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606305 « südlich Flugplatz »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.10.1 Identification du site

Codes: DE6606305 (ZSC)

Appellation: südlich Flugplatz

Mise à jour : Mai 2015

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : juillet 2007

#### 3.2.10.2 Localisation du site

Pays : Allemagne

Superficie: 19 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 16,7 km

#### 3.2.10.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés

Aucune espèce référencée.

### 3.2.11 Présentation du site Natura 2000 ZSC + ZPS DE6605301 « Nied »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.11.1 Identification du site

Codes : DE6706304 (ZSC + ZPS)

Appellation: Nied

Mise à jour : mai 2016

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : octobre 2000

#### 3.2.11.2 Localisation du site

Pays: Allemagne

Superficie: 638 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 17,4 km

#### 3.2.11.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés

Non vernaculaire	Nom scientifique	
FAUNE		
Avifaune		
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	
Aurore	Anthrenochernes stellae	
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	
Pic mar	Dendrocopos medius	
Pic noir	Dryocopus martius	
Faucon hobereau	Falco subbuteo	

Non vernaculaire	Nom scientifique	
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	
Milan noir	Milvus migrans	
Milan royal	Milvus milvus	
Gomphe serpentin	Ophiogomphus cecilia	
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	
Bondrée apivore	Pernis apivorus	
Pic cendré	Picus canus	
Amph	ibiens	
Triton crêté	Triturus cristatus	
Faune aquatique		
Mulette épaisse	Unio crassus	
Bouvière	Rhodeus sericeus amarus	
Loche de rivière	Cobitis taenia	
Chabot	Cottus gobio	
Mamn	nifères	
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	
Grand murin	Myotis myotis	
Castor d'Eurasie	Castor fiber	
Murin de Bechstein	Myotis bechsteinii	
Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	
Invertébrés		
Cuivré des marais	Lycaena dispar	
Damier de la succise	Euphydryas aurinia	
Non vernaculaire	Nom scientifique	
FA	UNE	
Invertébrés		
Cuivré des marais	Lycaena dispar	

#### 3.2.12 Présentation du site Natura 2000 FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie »

#### 3.2.12.1 Identification du site

Type: B (pSIC/SIC/ZSC)

Code du site: FR4100241

Appellation du site : Vallée de la Nied Réunie

Dates de désignation / classement :

pSIC: première proposition: 31/03/2002

pSIC: dernière évolution: 30/03/2003

SIC: Première publication au JO UE: 07/12/2004

SIC: Dernière publication au JO UE: 07/12/2004

ZSC: premier arrêté: 17/03/2008

ZSC: Dernier arrêté: 17/03/2008

#### 3.2.12.2 Localisation du site

Département : Moselle (100 %)

Superficie: 1302 ha

Altitude minimale: 190 m

Altitude maximale: 210 m

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 17,5 km

#### 3.2.12.3 Description globale du site

- Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées - 61%

- Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines) 26%
- Autres terres arables 6%
- Landes, Broussailles, Recrus, Maguis et Garrigues, Phrygana 4%
- Prairies ameliorées 1%
- Forêts caducifoliées 1%
- Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) 1%

#### 3.2.12.4 Qualité et importance

Complexe humide de la vallée de la Nied avec des prairies inondables, des marais, des fragments de forêt alluviale.

#### 3.2.12.5 Vulnérabilité

Sensible aux variations de pratiques agricoles (intensification) de cette vallée inondable

#### 3.2.12.6 Gestion

Ce site est entièrement géré par le Syndicat des eaux vives des 3 Nied.

### 3.2.12.7 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriées au sein de la ZSC

Non vernaculaire	Nom scientifique	
FAUNE		
Avifaune		
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	
Amphibiens		
Sonneur à ventre jaune	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	
Grenouille rousse	Rana temporaria Linnaeus, 1758	
Poissons		
Chabot de Rhénanie	Cottus rhenanus Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005	

#### 3.2.12.8 Objectifs du DOCOB

- Objectif 1 : Préserver les espèces végétales d'intérêt communautaire et patrimoniales et les habitats d'intérêt communautaire en bon état de conservation
- Objectif 2 : Améliorer l'état de conservation des autres prairies du site
- Objectif 3 : Conserver et améliorer l'attractivité du site pour l'avifaune prairiale Objectif 4 : Restaurer la continuité du complexe prairial
- Objectif 5 : Préserver et restaurer les continuités écologiques
- Objectif 6 : Veiller à la qualité de l'eau
- Objectif 7 : Gérer les cours d'eau et leur ripisylve de manière adaptée aux habitats et aux espèces
- Objectif 8 : Maitriser la prolifération des espèces envahissantes
- Objectif 9 : Conserver les reliquats de forêt alluviale
- Objectif 10 : Améliorer les connaissances scientifiques du site
- Objectif 11 : Adapter le périmètre du site aux habitats recensés
- Objectif 12 : Sensibiliser l'ensemble des acteurs du site à ses enjeux

## 3.2.13 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606306 « Wiesenlandschaft zw. Hülzweiler u. Schwalbach »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.13.1 Identification du site

Codes: DE6706304 ZSC

Appellation: Wiesenlandschaft zw. Hülzweiler u. Schwalbach

Mise à jour : mai 2016

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : octobre 2000

#### 3.2.13.2 Localisation du site

Pays : Allemagne

Superficie: 43 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 18,7 km

#### 3.2.13.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés sur le site

Non vernaculaire	Nom scientifique	
FAUNE		
Invertébrés		
Cuivré des marais	Lycaena dispar	

## 3.2.14 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606308 « Blauwald »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.14.1 Identification du site

Codes: DE6606308 ZSC

Appellation : Blauwald

Mise à jour : mai 2017

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : octobre 2000

#### 3.2.14.2 Localisation du site

Pays: Allemagne

Superficie: 10 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 18,8 km

#### 3.2.14.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés sur le site

Non vernaculaire	Nom scientifique					
FAUNE						
Mammifères						
Grand murin Myotis myotis						
Grand rhinolophus	Rhinolophus ferrumequinum					

## 3.2.15 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606304 «Rodener Saarwiesen»

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.15.1 Identification du site

Codes: DE6606304 ZSC

Appellation: Rodener Saarwiesen

Mise à jour : mai 2015

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : juillet 2000

#### 3.2.15.2 Localisation du site

Pays: Allemagne

Superficie: 27,65 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 19,7 km

#### 3.2.15.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés sur le site

Non vernaculaire	Nom scientifique						
FAUNE							
Avifaune							
Pipit Farlouse	Anthus pratensis						
Tarier des près	Saxicola rubetra						
Tarier pâtre	Saxicola torquata						
Invertébrés							
Cuivré des marais	Lycaena dispar						

## 3.2.1 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6605302 «Bei Gisingen»

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.1.1 Identification du site

Codes: DE6605302 ZSC

Appellation : Bei Gisingen

Mise à jour : juin 2010

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : octobre 2000

#### 3.2.1.2 Localisation du site

Pays: Allemagne

Superficie: 152,18 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 19,7 km

## 3.2.1.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés sur le site

Non vernaculaire	Nom scientifique				
FAI	JNE				
Avifaune					
Tarier pâtre	Saxicola torquata				
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur				
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos				
Pigeon colombi	Columba oenas				
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio				
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus				
Bondrée apivore	Pernis apivorus				

Non vernaculaire	Nom scientifique						
Pic cendré	Picus canus						
Ampl	Amphibiens						
Triton crêté	Triturus cristatus						
Mammifères							
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum						
Grand murin	Myotis myotis						
Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus						
Invertébrés							
Triton crêté	Triturus cristatus						

## 3.2.2 Présentation du site Natura 2000 ZSC DE6606307 « Sonnenkuppe »

Ce site Natura 2000 est situé sur le territoire allemand. Certaines informations ne sont pas traduites de l'allemand.

#### 3.2.2.1 Identification du site

Codes: DE6606307 ZSC

Appellation : Sonnenkuppe

Mise à jour : mai 2017

Date de l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC : février 1999

### 3.2.2.2 Localisation du site

Pays: Allemagne

Superficie: 0,1 ha

Région biogéographique : Continentale

Distance de la zone d'étude immédiate : 19,9 km

## 3.2.2.3 Les espèces d'intérêt communautaire répertoriés sur le site

Non vernaculaire Nom scientifique					
FAUNE					
Mammifères					
Grand murin	Myotis myotis				

## 4 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

## 4.1 Flore et habitats

## 4.1.1 Analyse bibliographique

La ZEI se situe dans une zone industrielle. La majorité du site est imperméabilisé par des bâtiments, des zones de stockage et des routes. Les secteurs enherbés sont très anthropisés. Un boisement pionnier est présent au nord de la ZEI.

Les espèces à enjeu potentiellement présentes seront donc caractéristiques de milieux très dégradés, secs ou de friches.

#### 4.1.1.1 Les ressources consultées

Plusieurs sources de données sont utilisées pour déterminer les espèces végétales potentielles sur la ZEI :

- Le Pôle Lorrain du Futur Conservatoire Botanique National Nord-Est pour l'extraction des données communales de Saint-Avold (57) et de Porcelette (57);
- Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique
   (ZNIEFF) à proximité de la zone du projet;
- Les Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) Natura 2000 désignés au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore ;
- L'ensemble des études réalisées par Rainette en 2019 et 2020 en périphérie de la ZEI.

#### 4.1.1.2 Les espèces potentielles

Parmi les 218 espèces identifiées dans la bibliographie, seules 7 sont considérées comme à enjeu (Tableau 4). Considérant les milieux présents sur la zone d'étude, seuls 3 taxons semblent potentiels sur la ZEI (Tableau 5) :

 La Jasione des montagnes (Jasiona montana) se développe sur des pelouses sableuses et rases à tendances acides. Elle est déterminante ZNIEFF en Lorraine. L'espèce est déjà localisée au sud-ouest de la ZEI par une autre étude Rainette ;

- L'Œillet couché (*Dianthus deltoides*) se développe dans les pelouses et prairies siliceuses, parfois mésophiles. Cette espèce rare en Lorraine est quasi menacée et déterminante ZNIEFF;
- Le Chardon des ânes (Onopordum acanthium) affectionne les friches et bordures de chemins. C'est une espèce assez rare classée comme quasi menacée sur la liste rouge de Lorraine.

Tableau 4 : Liste des espèces végétales patrimoniales, protégées ou non, recensées à proximité de la ZEI selon la bibliographie

Nom latin	Nom français	Statut	Rareté	Dét. ZNIEFF	LRR	LRN	Prot.	Législation
Botrychium matricariifolium (Retz.) W.D.J.Koch, 1845	Botrychium à feuilles de Matricaire, Botryche à feuilles de matricaire	I	RR		EN	VU	PN	CB : Annexe I
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	NR	RR		V	LC		
Dianthus deltoides L., 1753	Oeillet couché	I	RR	Oui	NT	LC		
Onopordum acanthium L., 1753	Onopordon faux-acanthe, Chardon aux ânes	I	AR		NT	LC		
Papaver argemone L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot Argémone	I	AR	Oui	NT	LC		
Ranunculus lingua L., 1753	Grande douve, Renoncule Langue	I	AR	Oui	NT	VU	PN	
Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	I	AR	Oui	LC	LC		

Tableau 5 : Liste des espèces végétales potentielles sur la ZEI

Nom latin	Nom français	Statut	Rareté	Dét. ZNIEFF	LRR	LRN	Protection	Législation
Dianthus deltoides L., 1753	Œillet couché	I	RR	Oui	NT	LC		
Onopordum acanthium L., 1753	Onopordon faux-acanthe, Chardon aux ânes	I	AR		NT	LC		
Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	I	AR	Oui	LC	LC		

#### Légende :

- Statut : I = Indigène ;
- Rareté : RR = Très rare, AR = Assez rare ;
- Listes rouges régionale (LRR) et nationale (LRN) : EN = En danger, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacé, LC = Préoccupation mineure ;
- Protection: PN = Protection nationale.

## 4.1.2 Description et évaluation patrimoniale des habitats

Les descriptions des habitats sont issues des études précédemment réalisées par Rainette sur une partie de la ZEI et en périphérie.

#### PELOUSE MAIGRE PERTURBÉE AVEC BOULEAUX ET PINS

Une pelouse maigre se situe au milieu de la ZEI, composée d'un sol sableux et occupant les espaces entre le réseau routier. La strate herbacée occupe la moitié de l'espace, la seconde moitié étant de la terre à nu issue de l'activité régulière de sangliers très présents dans la zone. Ainsi, la strate herbacée est principalement composée de Lotier corniculé (Lotus corniculatus), de Sétaire glauque (Setaria pumila) et de Plantain lancéolé (Plantago lanceolata). On retrouve aussi, réparties à quelques endroits, des espèces plus présentes localement telles que le Trèfle des champs (Trifolium arvense), le Thym commun (Thymus pulegioides), la Luzerne lupuline (Medicago luppulina), le Brome mou (Bromus hordeaceus) et le Bec de Cigogne (Erodium moschata). On retrouve aussi de manière moins dense de la Campanule raiponce (Campanula rapunculus), de la Carotte sauvage (Daucus carotta), de la Vipérine (Echium vulgare), de la Fétuque rouge (Festuca rubra), du Géranium des colombes (Geranium columbinum), du Géranium mou (Geranium molle), de la Houlque laineuse (Holcus lanatus), du Mélilot blanc (Melilotus albus), du Millepertuis perfolié (Hypericum perfoliatum), du Paturin annuel (Poa annua), de la Petite oseille (Rumex acetosella) et de la Vulpie queue-de-rat (Vulpia myuros). À noter qu'on peut trouver sur cette pelouse quelques essences d'arbres plantés tels que le Pin sylvestre (Pinus sylvestris) sur la bordure ouest, ainsi que le Bouleau verruqueux (Betula pendula) et l'Érable sycomore (Acer pseudoplatanus) sur la pelouse au centre. Néanmoins, ces parties n'ont pas été intégrées à l'ensemble des boulaies car les végétations herbacées présentes se rattachent à la pelouse maigre et ne sont pas associées aux végétations de boulaies.

#### \* Correspondances typologiques

EUNIS : E5.13 (Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales)

CORINE Biotopes: 87.2 (Zone rudérales)

N2000:/



Photo 1 : Pelouse maigre perturbée avec Bouleaux et Pins (Rainette, 2020)

### Évaluation patrimoniale

La pelouse maigre perturbée s'étend sur une surface de 2,19 ha sur l'ensemble de la ZEI. Cet habitat est perturbé sur toute sa surface par l'activité des sangliers dans la zone, cette dernière consistant à labourer le sol à la recherche de nourriture. Ce comportement empêche la mise en place d'une végétation plus typique de prairie par exemple, même si on retrouve quelques espèces communes des prairies de fauche dans la zone. Ce milieu abrite une espèce patrimoniale trouvée dans la bibliographie : la **Jasione des montagnes** (*Jasione montana*) (déterminante ZNIEFF) à la jonction avec des bâtiments non administratifs abandonnés. Cet habitat est susceptible d'abriter une autre espèce issue de la bibliographie qu'est l'Ornithope délicat (*Ornithopus perpusillus*) (déterminante ZNIEFF).

Ainsi, cet habitat possède une valeur patrimoniale faible.

#### **COUPE DE BOISEMENT RÉCENTE**

En 2020, un habitat nommé « Boulaie avec insertion de Pin sylvestre » était identifié au nord-est de la ZEI. Ce milieu a été exploité en 2021. La strate herbacée restante était initialement composée de Fraisier sauvage (*Fragaria vesca*), du Paturin des bois (*Poa nemoralis*) et de Fétuque rouge (*Festuca rubra*). On trouve aussi de manière moins soutenue du Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*), du Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), de la Campanule fausse-raiponce (*Campanula rapunculoides*), de la Benoite commune (*Geum urbanum*), de la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*), de l'Épipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*), de l'Herbe à robert (*Geranium robertianum*) et de la Brunelle à grandes fleurs (*Prunella grandiflora*).

Ces espèces affectionnant les milieux frais et ombragés auront tendance à disparaître à l'avenir pour laisser place à des espèces pionnières héliophiles.

### **\*** Correspondances typologiques

EUNIS: G5.8 (Coupes forestières récentes)

CORINE Biotopes: 31.87 (Clairières forestières)

N2000:/

## \* Évaluation patrimoniale

Ce nouveau milieu n'a pas été prospecté. Cependant, cette coupe de boisement étant très récente, il est peu probable qu'elle soit favorable à des espèces de clairières au cours de cette première année de végétation.

Ainsi, la valeur patrimoniale de cet habitat est faible.

### **RÉSEAU ROUTIER**

Plusieurs routes et parkings occupent l'ensemble de la ZEI. Aucune végétation ne pousse sur ce milieu au vu du passage régulier de voitures et de véhicules lourds.

### Correspondances typologiques

EUNIS : J4.2 (Réseaux routiers)

CORINE Biotopes:/

N2000:/

## \* Évaluation patrimoniale

L'ensemble du réseau routier occupe 2,74 ha sur l'ensemble du site. Le réseau n'accueille aucune végétation, ni aucune espèce patrimoniale effectivement ou potentiellement présente.

Ainsi, la valeur patrimoniale de cet habitat est très faible.

#### **B**ÂTIS

Plusieurs bâtiments présents sur l'ensemble du site et ne présentant aucune végétation ont été regroupés dans ce milieu. Ainsi, on y trouve les trois tours aéroréfrigérantes du site, quelques bâtiments administratifs et quelques bâtiments utilitaires ou de dépôts.

## \* Correspondances typologiques

EUNIS: J2 (Constructions à faible densité)

CORINE Biotopes: 86.3 (Sites industriels en activité)

N2000:/



Photo 2 : Bâtis (Rainette, 2020)

## \* Évaluation patrimoniale

Les bâtiments accumulent une surface de 1,93 ha sur l'ensemble du site. Ils occupent des surfaces imperméables bétonnées, ce qui empêche drastiquement le développement d'une quelconque végétation.

Ainsi, la valeur patrimoniale de cet habitat est très faible.

Tableau 6 : Synthèse des habitats présents sur la ZEI

Habitats	EUNIS	CORINE Biotopes	N2000	Surface (ha)	Valeur patrimoniale
Coupe de boisement récente	G5.8	31.87	/	0,26	Faible
Pelouses maigres perturbées	E5.13	87.2	/	0,54	Faible
Bâtis et zones de stockage	J2	86.3	/	1,53	Très faible
Réseaux routiers	J4.2	/	/	0,65	Très faible

<u>Niveau d'enjeu par couleur</u> : = Très fort, = Fort, = Moyen, = Faible, (blanc) = Très faible



Carte 4 : Carte des habitats présents sur la ZEI

## 4.1.3 Description et évaluation patrimoniale de la flore

Étant donné qu'aucune prospection de terrain n'a été réalisée pour la flore, les espèces citées ci-après sont essentiellement des espèces potentiellement présentes sur la ZEI. Elles sont déterminées grâce à l'analyse bibliographique réalisée en début de chapitre.

Les données de l'étude Rainette Biomasse se situent en partie dans la ZEI. Les espèces invasives inventoriées lors de cette étude et situées dans l'emprise sont considérées comme effectivement présentes.

#### 4.1.3.1 Espèces à enjeu potentielles

Trois espèces à enjeu sont potentiellement présentes au sein de la ZEI compte tenu des habitats identifiés.

Tableau 7 : Liste des espèces à enjeu potentiellement présentes sur la ZEI
--

Nom scientifique	Nom français	Statut	Rareté	Dét. ZNIEFF	LRR	LRN	Valeur pat.
Dianthus deltoides L., 1753	Œillet couché	I	RR	Oui	NT	LC	Moyenne
Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	I	AR	Oui	LC	LC	Faible
Onopordum acanthium L., 1753	Onopordon faux- acanthe, Chardon aux ânes	I	AR		NT	LC	Faible

#### Légende :

- Statut Lorraine : I = Indigène ;
- Rareté : RR = Très rare, AR = Assez rare ;
- Listes rouges régionale (LRR) et nationale (LRN): NT = Quasi menacé, LC = Préoccupation mineure.

## 4.1.3.2 Espèces exotiques envahissantes inventoriées en 2020 au sein de la ZEI

La Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*) a été inventoriée sur la ZEI en 2020. Cette espèce pionnière apprécie particulièrement les friches et les zones rudérales.

## 4.1.3.3 Espèces exotiques envahissantes potentielles

Deux espèces invasives ont été inventoriées à proximité de la ZEI :

- Le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) colonise les boisements pionniers aux environs de la ZEI ;
- Le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) colonise les friches herbacées aux environs de la ZEI.

Tableau 8 : Liste des espèces exotiques envahissantes observées et potentielles sur la ZEI

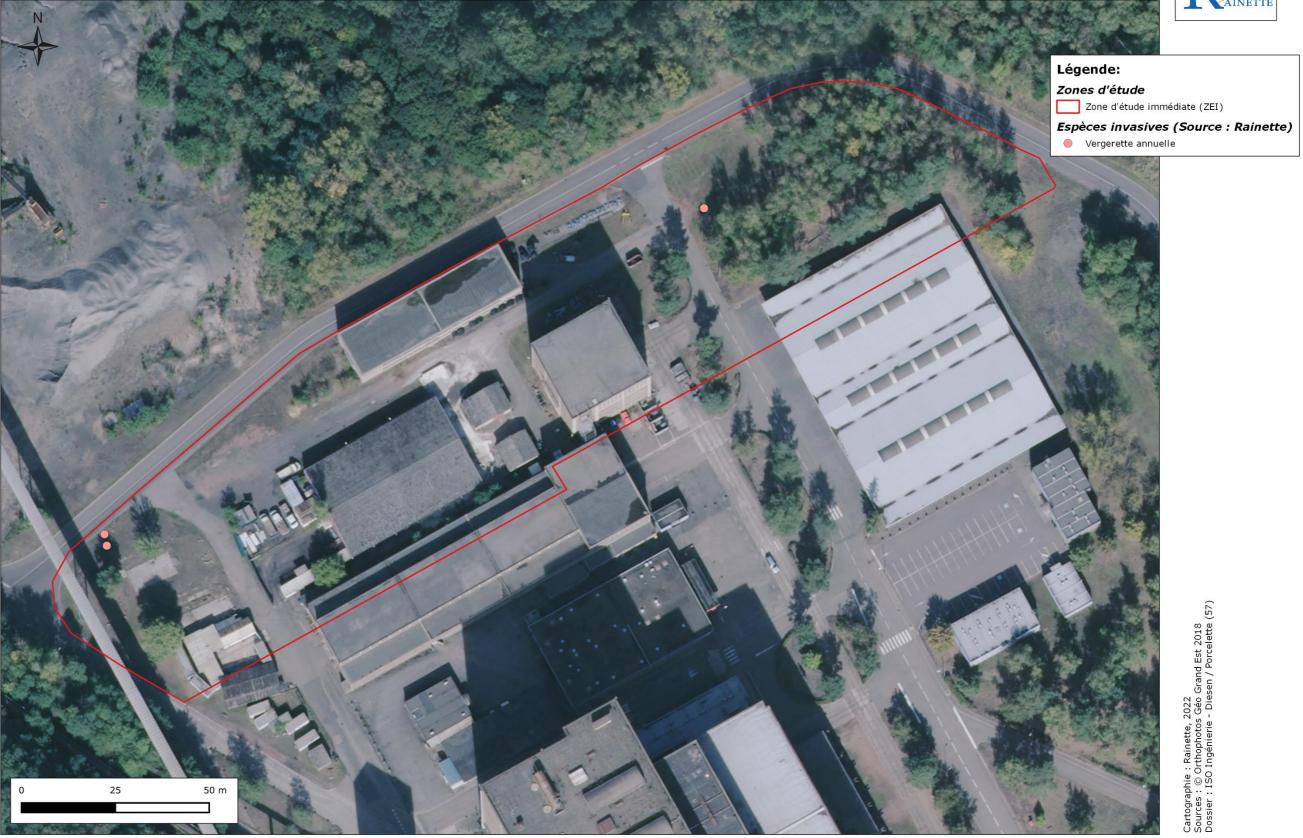
Nom scientifique	Nom français	Statut	Rareté	Caract. invasif
Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel	E	СС	EEEav
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux- acacia, Carouge	Е	СС	EEEav
Solidago canadensis L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe- d'or	E	С	EEEav

## <u>Légende :</u>

- Statut Lorraine : E = Exogène ;
- Rareté : C = Commun ; CC = Très commun ;
- Caractère invasif : EEEav = Espèce exotique envahissante avérée dans la région.

## **Espèces invasives**





Carte 5 : Localisation des espèces exotiques envahissantes sur la ZEI

## 4.1.4 Conclusion sur la flore et les habitats

La ZEI comprend une diversité de quatre habitats très anthropiques typiques des zones industrielles.

Trois espèces à enjeu sont potentielles sur la ZEI : l'Œillet couché (*Dianthus deltoides*), la Jasione des montagnes (*Jasione montana*) et le Chardon aux ânes (*Onopordum acanthium*).

Une espèce invasive est présente sur la ZEI : la Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*). Deux autres sont potentiellement présentes sur la ZEI : le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

# 4.2 Potentialités d'accueil des bâtiments pour la faune

Au cours des prospections, 6 bâtiments et infrastructures ont été visités. Afin de mieux comprendre les résultats des inventaires faunistiques, en voici une description succincte :

- **Le parking couvert** : Infrastructure uniquement constituée d'un toit métallique soutenu par des piliers. Le sol est constitué de bitume. Le parking ne présente aucun potentiel pour la faune ;
- Le bâtiment « halle de décuvage » : Ce bâtiment en béton ne présente que peu d'intérêt. Les plafonds et les murs sont entièrement bétonnés.
   Aucune fissure favorable ne semble présente. Il est composé d'une seule pièce. Ce bâtiment ne présente aucun intérêt pour la faune terrestre ;



Photo 3 : Intérieur du bâtiment « halle de décuvage »

- **L'entrepôt de Gypse :** Couvert d'un toit métallique et de deux murs porteurs, cet entrepôt est très ouvert et n'a aucun potentiel pour la faune ;
- Le local de stockage du tri sélectif 1 (ouest): Ce bâtiment sans fenêtre est constitué de murs bétonnés et d'un toit en fibrociment. Un plafond en contre-plaqué isole la toiture;



Photo 4 : Extérieur du bâtiment de stockage du tri sélectif 1 (ouest)

 Le local de stockage du tri sélectif 2 (est): Ce bâtiment sans fenêtre est constitué de murs bétonnés et d'un toit en fibrociment. Un plafond en contre-plaqué isole la toiture;



Photo 5 : Extérieur du bâtiment de stockage du tri sélectif 2 (est)

 Le bâtiment magasin-atelier: Ce bâtiment à caractère industriel est composé d'un grand espace et de plusieurs petites pièces. Aucun comble n'isole la toiture;



Photo 6 : Extérieur du bâtiment magasin-atelier

 Le bâtiment vestiaire-douche : Ce bâtiment constitué de murs et de plafonds bétonnés sans fissure présente des combles sous les toits.



Photo 7 : Extérieur du bâtiment vestiaire-douche

## 4.3 Avifaune nicheuse

## 4.3.1 Analyse bibliographique et potentialités

Les données bibliographiques sont basées sur les Formulaires Standards de Données des sites Natura 2000 « FR4100172 – Mines du Warndt » et « DE6706301 – Warndt » ainsi que de leurs Documents d'Objectifs (DOCOB). Les inventaires réalisés par Rainette sur le site de la Centrale Émile Huchet sont également pris en compte. Aucune espèce d'oiseaux à enjeu n'est mentionnée pour le site « FR4100172 – Mines du Warndt ». Sur le site allemand : DE6706301 – Warndt, le cortège dominant est forestier : Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus), Pic mar (Dendrocopos medius), Gobemouche noir (Ficedula hypoleuca) et Loriot d'Europe (Oriolus oriolus). Deux espèces du cortège des milieux humides sont également mentionnées : le Grèbe huppé (Podiceps cristatus) et le Râle d'eau (Rallus aquaticus). Ainsi, aucune espèce à enjeu n'est potentielle sur la zone d'étude.

Le Pic noir (*Dryocopus martius*), le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) et le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) sont cités par Rainette dans les boisements environnants mais ces espèces ne sont pas nicheuses et ne pourraient que s'alimenter. Or, le massif forestier est grand.

Parmi les espèces anthropophiles identifiées dans les études précédentes réalisées par Rainette, le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) niche probablement sur les bâtiments les plus élevés du site comme les tours aéro-réfrigérées. Aucune autre espèce à enjeu de milieu urbain n'est potentielle.

## 4.3.2 Espèces recensées

## 4.3.2.1 Cortège des espèces associées aux milieux urbains

Des fientes de Pigeon biset urbain (*Columba livia domesticia*) ont été observées dans le bâtiment magasin-atelier. Elles sont relativement anciennes.

Tableau 9 : Avifaune des milieux urbains inventoriée sur la zone d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut
Columba livia domesticus	Pigeon biset urbain	Reproduction possible

## 4.3.3 Espèces potentielles

L'objectif de l'examen du DOCOB et du Formulaire Standard de Données est d'établir une liste d'espèces à enjeu pouvant être potentiellement présentes en ZEI, avec l'idée de pouvoir les retrouver lors des relevés de terrain. Les potentialités d'accueil des bâtiments étant très faibles et ne convenant qu'à des espèces anthropophiles, aucune espèce à enjeu n'a été identifiée lors de la prospection.

La ZEI présente des bâtiments sans intérêt (hauteur trop faible) pour être utilisés par le Faucon pèlerin lors de sa présence sur le site de la Centrale Émile Huchet. Cependant, ces bâtiments sont proches de la zone de nidification probable et peuvent être survolés et utilisés lors des phases d'alimentation grâce à la présence du Pigeon biset.

Cette espèce à la reproduction précoce (février étant le mois d'installation des couples) est sensible au dérangement dès cette période.

## 4.3.4 Évaluation patrimoniale

L'évaluation patrimoniale porte sur le Pigeon biset, seule espèce inventoriée en zone d'étude immédiate et rapprochée en période de reproduction et sur une espèce potentiellement présente : le Faucon pèlerin.

#### 4.3.4.1 Réglementation nationale

Au niveau des 2 espèces évaluées, 1 est protégée : le Faucon pèlerin. Cependant, elle n'est pas nicheuse en ZEI.

#### 4.3.4.2 Autres textes de référence

Le Faucon pèlerin est inscrit au sein de la Directive Oiseaux.

Le Faucon pèlerin est protégé par l'article II de la Convention de Berne.

Le Faucon pèlerin est inscrit sur la Liste Rouge des espèces nicheuses menacées en France. L'espèce est considérée en « Préoccupation mineure ».

## 4.3.5 Évaluation des enjeux

Le croisement des statuts de chacune des espèces inventoriées et citées dans la bibliographie permet d'établir une liste de **1 espèce à enjeu potentiel en période de reproduction**. Cependant, la capacité d'accueil au sein de la ZEI est considérée comme faible.

- Enjeu potentiel:
  - Le Faucon pèlerin : En France, l'effectif nicheur était considéré comme rare. L'augmentation observée depuis une vingtaine d'années fait suite à la protection juridique de l'espèce et à l'interdiction des substances organochlorées très rémanentes utilisées dans les traitements phytosanitaires. Auparavant, un long déclin a failli mener ce rapace à l'extinction durant les années 1970, période durant laquelle moins de 100 couples survivaient dans notre pays. La surveillance des sites de nidification reste indispensable actuellement afin d'éviter le pillage des nids et le trafic d'œufs. Cette espèce à la reproduction précoce (février étant le mois d'installation des couples) est sensible au dérangement dès cette période.

Les habitats qui composent la ZEI sont à caractère industriel et ne présentent que très peu d'intérêt pour l'avifaune nicheuse.

Cependant, la présence proche du Faucon pèlerin en période de reproduction n'est pas négligeable.

L'intérêt pour l'avifaune nicheuse de la ZEI est faible.

Tableau 10 : Bioévaluation de l'avifaune inventoriée dans la zone d'étude

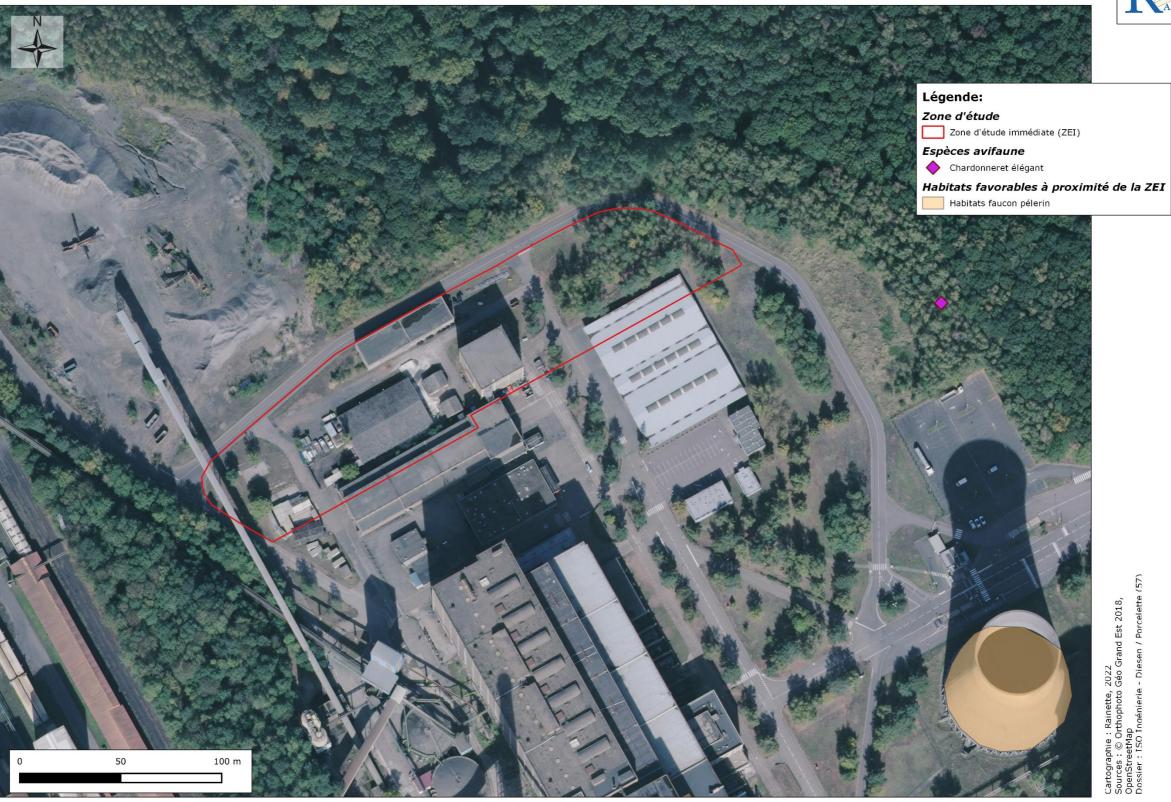
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	LRN	LRR	Déterm. ZNIEFF	Directive Habitats	Convention de Berne	TVB	Statut
Pigeon biset urbain	Columba livia domestica	-	NE	-	-	-	-	-	Reproduction possible
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	Nat.	LC	-	Oui	-	Ann. II	1	Chasse/Alimentation

#### <u>Légende :</u>

- LRN : Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs de France et LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs ;
- EN = En danger, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacé, LC = Préoccupation mineure, DD = Données insuffisantes, NA = Non applicable, NE = Non évalué;
- TVB : Espèces de cohérence trame verte et bleue ;
- <u>Niveau d'enjeu par couleur</u> : = Très fort, = Fort, = Moyen, = Faible, (blanc) = Très faible ;
- Espèce potentielle.

## Localisation de l'avifaune





Carte 6 : Localisation des espèces d'oiseaux inventoriées à proximité de la ZEI

## 4.4 Amphibiens

## 4.4.1 Analyse bibliographique et potentialités

Les données bibliographiques sont basées sur les Formulaires Standards de Données des sites Natura 2000 « FR4100172 – Mines du Warndt » et « DE6706301 – Warndt » ainsi que de leurs Documents d'Objectifs (DOCOB). Les inventaires réalisés par Rainette sur le site de la Centrale Émile Huchet sont également pris en compte.

Deux espèces sont mentionnées au sein des zonages d'inventaires : le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*). Compte tenu des milieux présents sur la ZEI, ces amphibiens ne sont pas envisagés sur la ZEI.

Rainette cite la présence du Crapaud commun (*Bufo bufo*), de la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), de la Grenouille verte sp. (*Pelophylax sp.*) et du Crapaud vert (*Bufotes viridis*) à proximité. Cette dernière espèce est présente à proximité du dépôt de cendres. La Grenouille rousse et la Grenouille verte sp. ont été observées à proximité des tours aéro-réfrigérées dans un bassin. Seul le Crapaud commun a été contacté en phase terrestre lors d'un déplacement nocturne.

Étant donné son caractère industriel, aucun habitat n'est potentiellement favorable aux amphibiens dans la zone d'étude immédiate.

À l'issue de cette analyse, aucune espèce patrimoniale n'est considérée comme potentiellement présente dans la ZEI pendant la période de reproduction.

## 4.4.2 Espèces recensées

Les inventaires de 2021 **n'ont pas permis d'inventorier de nouvelles espèces** en milieu aquatique, ni en milieu terrestre. En 2020, le Crapaud commun (*Bufo bufo*) a été observé en phase terrestre lors d'un déplacement entre ses milieux aquatiques et terrestres au nord de la ZEI.

Les abords des bâtiments et les sols extérieurs essentiellement artificiels ne présentent aucun intérêt pour les amphibiens.

## 4.4.3 Espèces potentielles

Les habitats favorables à l'accueil d'amphibiens ne sont pas représentés au sein de la ZEI, que ce soit pour la reproduction, l'estivage ou l'hivernage. Aucune autre espèce d'amphibien n'est potentielle dans la ZEI.

## 4.4.4 Évaluation patrimoniale

#### 4.4.4.1 Réglementation nationale

**Les individus de Crapaud commun (***Bufo bufo***) sont protégés** par l'Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés.

#### 4.4.4.2 Autres textes de référence

Aucune espèce n'est inscrite aux Annexes II et IV de la Directive « Habitats-Faune-Flore ».

Au niveau national et régional, les différentes listes rouges permettent d'établir le statut de conservation des espèces inventoriées. Aucune espèce n'est inscrite sur la liste rouge nationale et/ou régionale.

Enfin, une espèce est déterminante pour la mise en place des ZNIEFF en Lorraine : le Crapaud commun.

## 4.4.5 Évaluation des enjeux

Une espèce d'amphibien à enjeux est présente sur la ZEI :

- Enjeu faible :
  - Le Crapaud commun : Cet amphibien commun est réparti sur l'ensemble des deux tiers nord-est du pays. Mais comme de nombreuses espèces d'amphibiens, il est vulnérable à la destruction de ses habitats, aux pollutions et aux épidémies.

Les inventaires spécifiques aux amphibiens ont permis de recenser une espèce : le Crapaud commun, en phase de déplacement. La richesse spécifique est considérée comme faible.

Les habitats de reproduction des amphibiens ne sont pas représentés dans la ZEI.

L'enjeu concernant les amphibiens est donc jugé comme faible.

Tableau 11 : Bioévaluation des amphibiens inventoriés dans la zone d'étude

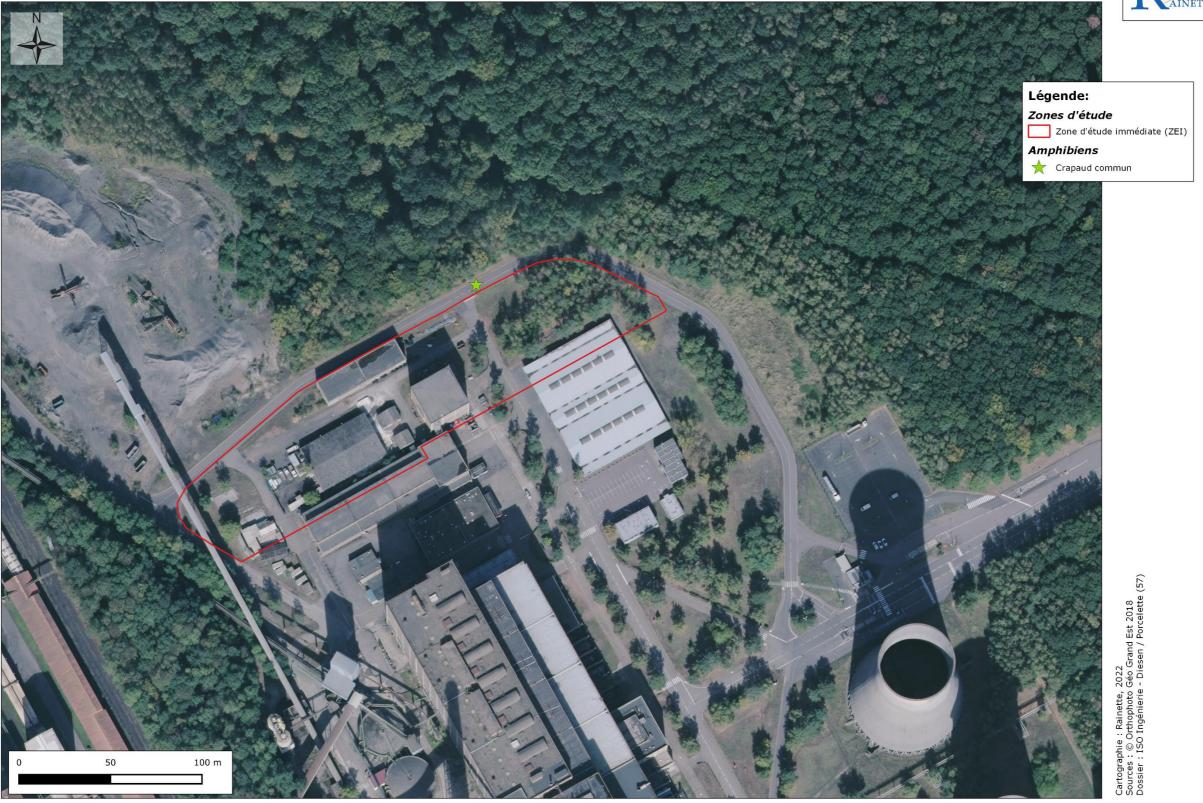
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	LRN	LRR	Déterm. ZNIEFF	Directive Habitats	Convention de Berne	TVB	Statut
Crapaud commun	Bufo bufo	Nat art 3	LC	LC	Oui	-	Ann. III	-	En déplacement

### <u>Légende :</u>

- LRN : Liste rouge nationale des amphibiens et des reptiles de France et LRR : Liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles ;
- EN = En danger, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacé, LC = Préoccupation mineure, DD = Données insuffisantes, NA = Non applicable, NE = Non évalué;
- TVB : Espèces de cohérence trame verte et bleue ;
- <u>Niveau d'enjeu par couleur</u>: = Très fort, = Fort, = Moyen, = Faible, (blanc) = Très faible ;
- Espèce potentielle.

## Localisation des enjeux pour les amphibiens





Carte 7 : Localisation des amphibiens à proximité de la ZEI

## 4.5 Reptiles

## 4.5.1 Analyse bibliographique et potentialités

Les données bibliographiques sont basées sur les Formulaires Standards de Données des sites Natura 2000 « FR4100172 – Mines du Warndt » et « DE6706301 – Warndt » ainsi que de leurs Documents d'Objectifs (DOCOB). Les inventaires réalisés par Rainette sur le site de la Centrale Émile Huchet sont également pris en compte.

Aucune espèce de reptile n'est mentionnée sur ces zonages d'inventaires.

Les relevés de terrain ont montré la présence du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et du Lézard des souches (*Lacerta agilis*) sur le site de la Centrale Émile Huchet. Le caractère artificiel et industriel des bâtiments et des extérieurs ne présente pas d'intérêt pour ces espèces. Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) est très localisé au sud des tours aéro-réfrigérées, à proximité d'un pierrier. Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*), qui affectionne les landes et lisières forestières ou arbustives, est quant à lui présent aux abords du dépôt de cendres.

## 4.5.2 Espèces recensées

Les inventaires de 2020 ou de 2021 n'ont pas permis d'inventorier d'espèce de reptiles dans la ZEI.

Le principal obstacle à la présence de ces espèces est l'absence d'habitat d'alimentation et le caractère essentiellement artificiel et industriel du milieu.

## 4.5.3 Espèces potentielles

Les habitats favorables à l'accueil des reptiles ne sont pas représentés au sein de la ZEI, que ce soit pour la reproduction ou l'hivernage.

## 4.5.4 Évaluation patrimoniale

### 4.5.4.1 Réglementation nationale

Aucune espèce protégée de reptiles n'a été inventoriée au sein de la zone d'étude (ZEI).

#### 4.5.4.2 Autres textes de référence

Aucune espèce n'est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne.

Sur la liste rouge des Amphibiens et Reptiles menacés en France métropolitaine, aucune espèce n'est présente.

Aucune espèce inventoriée n'est déterminante ZNIEFF en Lorraine.

## 4.5.5 Évaluation des enjeux

Aucune espèce à enjeux pour les reptiles n'est présente ni potentielle sur la ZEI.

Les inventaires spécifiques aux reptiles n'ont permis de recenser aucune espèce. La richesse spécifique est considérée comme très faible.

Les habitats de reproduction ne sont pas représentés en ZEI.

L'enjeu des reptiles est donc jugé comme très faible.

## 4.6 Invertébrés

## 4.6.1 Analyse bibliographique et potentialités

Les données bibliographiques sont basées sur les Formulaires Standards de Données des sites Natura 2000 « FR4100172 – Mines du Warndt » et « DE6706301 – Warndt » ainsi que de leurs Documents d'Objectifs (DOCOB). Les inventaires réalisés par Rainette sur le site de la Centrale Émile Huchet sont également pris en compte.

Plusieurs espèces d'invertébrés sont citées pour le site Natura 2000 DE6706301 : l'Écaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*), l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*). Au regard des milieux présents sur la ZEI, ces espèces ne sont pas potentielles.

Rainette cite 68 espèces d'invertébrés sur le site de la Centrale Émile Huchet. Trois de ces espèces sont à enjeux :

- Deux espèces d'orthoptères de végétation rase : l'Œdipode turquoise (Oedipoda caerulescens) et l'Œdipode aigue-marine (Sphingonotus caerulescens);
- Une espèce de milieux prairiaux : la Mante religieuse (*Mantis religiosa*).

Du fait de son caractère essentiellement industriel, seul un habitat de la ZEI est potentiellement favorable aux espèces de végétation rase dans la zone d'étude immédiate. À l'issue de cette analyse, deux espèces à enjeu sont considérées comme potentiellement présentes dans la ZEI pendant la période de reproduction : l'Œdipode turquoise et l'Œdipode aigue-marine.

## 4.6.2 Espèces recensées

L'inventaire de terrain de 2021 n'a pas permis d'observer de nouvelles espèces. L'Œdipode aigue-marine (*Sphingonotus caerulans*) a été observée en bordure de la ZEI en 2020. L'Œdipode turquoise (*Œdipoda caerulescens*) a été observée à proximité la même année.

## 4.6.3 Espèces potentielles

Les habitats favorables à l'accueil des invertébrés sont très peu représentés au sein de la ZEI, que ce soit pour la reproduction ou l'hivernage. Aucune autre espèce n'est potentielle.

## 4.6.4 Évaluation patrimoniale

#### 4.6.4.1 Réglementation nationale

Aucune espèce protégée d'invertébré n'a été inventoriée au sein de la zone d'étude (ZEI).

#### 4.6.4.2 Autres textes de référence

Aucune espèce n'est inscrite aux Annexes II et IV de la Directive « Habitats-Faune-Flore ».

Aucune espèce n'est inscrite sur la liste rouge nationale et/ou régionale.

Enfin, deux espèces sont déterminantes pour la mise en place des ZNIEFF en Lorraine : l'Œdipode turquoise (Œdipoda caerulescens) et l'Œdipode aiguemarine (Sphingonotus caerulans).

## 4.6.5 Évaluation des enjeux

Le croisement des différents statuts pour chacune des espèces permet d'établir une liste de deux **espèces à enjeux** :

#### - Enjeu faible :

 L'Œdipode aigue-marine: Ce criquet à ailes bleues apprécie les terrains secs et peu végétalisés. Dans le nord-est, l'espèce semble peu étendue et les stations connues se trouvent cantonnées:

### - Enjeu potentiel:

L'Œdipode turquoise : C'est une espèce typique pionnière des habitats minéraux à végétation lacunaire. Assez répandue, elle est néanmoins localisée. Elle est déterminante pour la mise en

place des ZNIEFF en raison de ses exigences écologiques car sa présence témoigne de l'intérêt du secteur alors occupé.

Les bâtiments et leurs abords étant essentiellement artificiels et à caractère industriel, l'essentiel des espèces observées en 2020 à proximité de la ZEI sont communes.

Une espèce d'invertébré à enjeu est présente : l'Œdipode aigue-marine. L'Œdipode turquoise est considéré comme potentiel.

L'intérêt concernant les invertébrés est donc considéré comme faible dans la ZEI.

Tableau 12 : Bioévaluation de des invertébrés inventoriés dans la zone d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	LRN	LRR	Déterm. ZNIEFF	Directive Habitats	Convention de Berne	TVB	Statut
Orthoptères									
Œdipode aigue-marine	Sphingonotus caerulescens	-	NM/AS	-	Oui	-	-	-	Reproduction
Œdipode turquoise	Oedipoda caerulescens	-	NM	-	Oui	-	-	-	Potentiel

#### <u>Légende :</u>

- LRN: Liste rouge nationale des espèces menacées de France et LRR: Liste rouge régionale des espèces menacées;
- EN = En danger, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacé, LC = Préoccupation mineure, DD = Données insuffisantes, NA= Non applicable, NE = Non évalué;
- Pour les orthoptères : NM = Non menacée, AS = À surveiller, FM = Fortement menacée, EI = Proche de l'extinction ou déjà éteinte ;
- TVB : Espèces de cohérence trame verte et bleue ;
- <u>Niveau d'enjeu par couleur</u>: = Très fort, = Fort, = Moyen, = Faible, (blanc)= Très faible;
- Espèce potentielle.

## Localisation des enjeux pour les invertébrés





Carte 8 : Localisation des invertébrés à proximité de la ZEI

## 4.7 Mammifères (hors chiroptères)

## 4.7.1 Analyse bibliographique et potentialités

Les données bibliographiques sont basées sur les Formulaires Standards de Données des sites Natura 2000 « FR4100172 – Mines du Warndt » et « DE6706301 – Warndt » ainsi que de leurs Documents d'Objectifs (DOCOB). Les inventaires réalisés par Rainette sur le site de la Centrale Émile Huchet sont également pris en compte.

Aucune espèce de mammifère n'est mentionnée dans les zonages d'inventaires.

Rainette a recensé la présence d'espèces communes. Parmi celles-ci, le Renard roux (*Vulpes vulpes*), le Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*) ou le Sanglier (*Sus scrofa*) sont des espèces présentes essentiellement durant les phases de déplacement.

Du fait de son caractère industriel, aucun habitat n'est potentiellement favorable à ces espèces dans la zone d'étude immédiate. À l'issue de cette analyse, aucune espèce à enjeu n'est considérée comme potentiellement présente dans la ZEI pendant la période de reproduction.

## 4.7.2 Espèces recensées

Dans la ZEI, les milieux sont essentiellement à caractère artificiel et non favorables. Les inventaires de 2021 n'ont pas permis d'observer de nouvelles espèces ni aucun indice de présence supplémentaire.

## 4.7.3 Espèces potentielles

Aucune autre espèce que celles observées n'est potentielle sur la ZEI.

## 4.7.4 Évaluation patrimoniale

### 4.7.4.1 Réglementation nationale

Aucune espèce protégée de mammifères (hors chiroptères) n'a été inventoriée au sein de la zone d'étude.

#### 4.7.4.2 Autres textes de référence

Aucune espèce n'est inscrite aux Annexes II et IV de la Directive « Habitats-Faune-Flore ».

Au niveau national et régional, les différentes listes rouges permettent d'établir le statut de conservation des espèces inventoriées. Aucune espèce n'est inscrite sur la liste rouge nationale et/ou régionale.

Enfin, aucune espèce n'est déterminante pour la mise en place des ZNIEFF en Lorraine.

## 4.7.5 Évaluation des enjeux

Le croisement des différents statuts pour chacune des espèces permet d'établir qu'il n'y a aucune espèce à enjeux sur la ZEI.

Les habitats naturels qui composent la ZEI sont à caractère industriel et ne sont pas favorables aux mammifères (hors chiroptères).

L'intérêt concernant les mammifères (hors chiroptères) est donc considéré comme très faible dans la zone d'étude (ZEI).

## 4.8 Chiroptères

Afin d'étudier les populations des chiroptères présents sur le site, il est important de préciser quelques éléments permettant de mieux connaître leur biologie. Les chauves-souris possèdent un cycle vital contrasté, avec une phase active et une phase d'hibernation, conditionné par la ressource alimentaire, c'est-à-dire la disponibilité en insectes. Cela implique deux fois par an des changements d'habitats et une profonde transformation des paramètres physiologiques. Lorsque les températures diminuent et que les insectes se font plus rares, les chauves-souris se regroupent dans des **gîtes d'hibernation** pour passer l'hiver : elles vivent alors en léthargie (hypothermie, diminution du rythme cardiaque) sur leurs réserves de graisses accumulées pendant le reste de l'automne. À la sortie de l'hiver, les chauves-souris se dirigent vers leurs **gîtes d'estivage** utilisés par les femelles pour la mise bas et l'élevage des jeunes. Les mâles utilisent quant à eux des gîtes isolés, qu'ils occupent en solitaire ou en petits groupes. La reproduction a lieu en automne, avant le retour vers les gîtes d'hibernation.

## 4.8.1 Analyse bibliographique et potentialités

Les données bibliographiques sont basées sur les Formulaires Standards de Données des sites Natura 2000 « FR4100172 – Mines du Warndt » et « DE6706301 – Warndt » ainsi que de leurs Documents d'Objectifs (DOCOB). Les inventaires réalisés par Rainette sur le site de la Centrale Émile Huchet sont également pris en compte.

Cette recherche bibliographique préalable a pour objectif d'orienter les investigations de terrain, voire d'adapter le protocole de recensement si nécessaire.

L'analyse bibliographique signale la présence de 6 espèces de chiroptères dans les zonages d'inventaires : le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*).

Rainette mentionne également la présence de chiroptères, essentiellement lors de phases de déplacement pour la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) ou de chasse pour la Noctule de Leisler (*Nyctalus leislerii*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus* 

*pipistrellus*) et la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*). Aucun cri social ou de toute autre activité de reproduction n'a été détecté lors des inventaires nocturnes.

La ZEI comporte de vieux bâtis à caractère industriel peu favorables pour l'essentiel. De plus, le site est artificiellement éclairé durant la nuit. Seules des espèces anthropophiles et peu lucifuges sont potentiellement présentes dans les bâtiments. Ainsi, la Noctule commune et la Noctule de Leisler ne sont pas potentiellement présentes sur la ZEI. D'après l'analyse bibliographique et les milieux présents, la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) semblent potentielles dans la ZEI.

## 4.8.2 Espèces recensées

Sept bâtiments ou infrastructures ont été inspectés. Les résultats sont tout d'abord présentés par bâtiment :

- Le parking couvert: Infrastructure uniquement constituée d'un toit métallique soutenu par des piliers, le parking ne présente aucun potentiel pour des gites à chiroptères. Accessible durant les prospections de 2020, aucun indice (individus, guano, signaux) n'y a été découvert;
- La halle de décuvage : Ce bâtiment en béton ne présente que peu d'intérêt. Les plafonds et les murs sont entièrement bétonnés. Aucune fissure favorable ne semble présente. Cependant, deux cadavres de chauve-souris non-identifiées ont été trouvés au sol. Il est envisageable que ces animaux aient pu s'introduire par des fenêtres aux vitres cassées, et n'aient pas pu ressortir;





Photo 8 : Cadavres de chauve-souris non identifiés au sol dans le bâtiment (Photo : Rainette, 2021)

- L'entrepôt à Gypse : Ce bâtiment très exposé aux aléas météorologiques est sans potentiel. Aucun indice (individus, guano, signaux) n'a été détecté;
- Le local de stockage du tri sélectif 1 (ouest): Aucun indice n'a été découvert à l'intérieur ou aux abords du bâtiment. Le contre-plaqué au plafond est très humide et percé d'un énorme trou n'isolant plus les combles et la charpente métallique;
- Le local de stockage du tri sélectif 2 (est) : Du guano de très petite taille a été découvert ;



Photo 9 : Guano au sol présent dans le bâtiment de stockage du tri sélectif 2 (est) (Photo : Rainette, 2021)

- **Le bâtiment magasin-atelier :** La prospection n'a pas permis d'identifier d'indice de chiroptères au sein de ce bâtiment ;



Photo 10 : Fientes de Pigeon biset urbain (Photo : Rainette, 2021)

(dont certaines ont été confondues tout d'abord avec du guano de chauve-souris)

Le bâtiment vestiaire-douche: Possédant des combles, ce bâtiment semble favorable. Les combles n'étaient pas accessibles à la prospection. Cependant, des ouvertures sous le toit ont permis de découvrir la présence de chiroptères. Effectivement, du guano est présent au sol à la verticale des ouvertures. L'espèce n'est pas identifiable avec certitude. Cependant, étant de petite taille, il peut s'agir d'une Pipistrelle commune, espèce potentiellement présente.



Photo 11 : Ouvertures sous le toit du bâtiment vestiaire-douche et guano présent sous ces ouvertures

Le stylo donne une échelle pour la taille des fèces.

Une analyse génétique du guano pourrait identifier le genre et/ou l'espèce(s) présente(s) dans le bâtiment de stockage du tri sélectif 2 (est) et dans les combles du bâtiment vestiaire-douche. Cette analyse n'ayant pas été réalisée, il est seulement possible d'indiquer la présence de **Chiroptères sp**.

Tableau 13 : Présence d'indices de chauve-souris par bâtiment inspecté sur la zone d'étude

		Parking couvert	Bâtiment de stockage	L'entrepôt à Gypse	Bâtiment de stockage du tri sélectif 1 (ouest)	Bâtiment de stockage du tri sélectif 2 (est)	Bâtiment magasin- atelier	Bâtiment vestiaire- douche				
	Indices	Aucun indice	Cadavre	Aucun indice	Aucun indice	Guano	Aucun indice	Guano				
E	spèces		Chiroptères sp.									

Tableau 14 : Chiroptères inventoriés dans la zone d'étude

Nom vernaculaire	Noms scientifique	Statut
Chiroptère sp.	Chiropteras sp	Gite avéré
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	Chasse/alimentation

## 4.8.3 Espèces potentielles

Comme présenté précédemment, la ZEI a peu de potentiel d'accueil pour les chiroptères et ne constitue pas un site de chasse attractif. Une espèce reste potentielle sur la ZEI : la Pipistrelle pygmée.

## 4.8.4 Évaluation patrimoniale

L'évaluation des enjeux porte sur deux espèces de chiroptères.

#### 4.8.4.1 Réglementation

Le statut national relatif à la Loi pour la Protection de la nature de 1976 classe toutes les chauves-souris françaises comme intégralement protégées.

La Pipistrelle commune et la Pipistrelle pygmée sont en annexe IV de la Directive « Habitats-Faune. Le Chiroptère sp. est au minimum classé à la même annexe.

La Pipistrelle commune et la Pipistrelle pygmée sont en annexe III de la Convention de Berne. Le Chiroptère sp. est au moins classé à la même annexe.

La Pipistrelle commune, la Pipistrelle pygmée et le Chiroptère sp. figurent sur la **liste rouge des mammifères menacés en France métropolitaine**. La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) sont classées « quasi menacées » et c'est également au moins le cas pour le Chiroptère sp.

Enfin, toutes les espèces de chiroptères présentes en Lorraine sont déterminantes pour la mise en place des ZNIEFF dans la région.

## 4.8.5 Évaluation des enjeux

Le croisement des différents statuts pour chacune des espèces permet d'établir une liste de 2 espèces à enjeu observées et une potentielle :

#### - Enjeu faible :

- Pipistrelle commune : Le fait que cette espèce soit la plus abondante des chauves-souris de France masque les menaces qui pèsent sur celle-ci. En effet, elle est également vulnérable à la modification et à la perturbation de ses habitats. Cette espèce est considérée comme « quasi menacée » en France. Toutefois, cette espèce est encore abondante et commune. Sur la zone d'étude, elle semble s'alimenter sous les éclairages omniprésents;
- Chiroptère sp. : Même indéterminé, le complexe d'espèces des chiroptères possède un enjeu car il englobe des espèces au moins protégées et probablement en déclin ;

## - Enjeu potentiel:

 La Pipistrelle pygmée : Cette espèce a été récemment décrite et est mal connue. Toutefois, cette espèce localisée est peu abondante dans la région.

Les habitats naturels qui composent la ZEI ne sont pas favorables aux chiroptères. Cependant, deux bâtiments abritent des chiroptères au moins en automne. Cette période étant celle des accouplements, l'enjeu est considéré comme faible pour l'ensemble de la ZEI et fort dans le bâtiment vestiaire-douche et le local de stockage du tri sélectif.

Tableau 15 : Bioévaluation des chiroptères inventoriés dans la zone d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	LRN	LRR	Déterm. ZNIEFF	Directive Habitats	Convention de Berne	TVB	Statut	
Chiroptères										
Chiroptères sp.	Chiroptera sp	Nat.	LC à VU	-	-	Ann. IV	Ann. II	-	Gite avéré	
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	Nat.	NT	-	Oui	Ann. IV	Ann. III	-	Chasse / alimentation	
Pipistrelle pygmée	Pipistrellus pygmaeus	Nat.	LC	-	Oui	Ann. IV	Ann. II	1	Potentielle	

#### <u>Légende :</u>

- LRN : Liste rouge nationale des mammifères de France et LRR : Liste rouge régionale des espèces menacées ;
- EN = En danger, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacé, LC = Préoccupation mineure, DD = Données insuffisantes, NA= Non applicable, NE = Non évalué;
- TVB : Espèces de cohérence trame verte et bleue ;
- <u>Niveau d'enjeu par couleur</u>: = Très fort, = Fort, = Moyen, = Faible, (blanc)= Très faible;
- Espèces potentielles.

## Localisation des enjeux pour les chiroptères





## 4.9 Synthèse des enjeux écologiques

				Enjeux éc	ologiques			Niveau
Habitats	Flore	Avifaune	Amphibiens	Reptiles	Entomofaune	Mammalofaune hors chiroptères	Chiroptères	d'enjeu global
Coupe de boisement récente	Faible	Enjeu très faible pressenti sauf en période de reproduction du Faucon pèlerin	Zone de déplacement potentielle des amphibiens en phase terrestre	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Habitat de déplacement et de chasse potentiel en sortie de gîte des chiroptères	Enjeu faible
Pelouses maigres perturbées	Faible	Enjeu très faible pressenti sauf en période de reproduction du Faucon pèlerin	Zone de déplacement potentielle des amphibiens en phase terrestre	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Habitat avéré pour l'Œdipode aigue- marine et potentiel pour l'Œdipode turquoise	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Habitat de déplacement et de chasse potentiel en sortie de gîte des chiroptères	Enjeu moyen
Bâtis et zones de stockage	Très faible	Enjeu très faible pressenti sauf en période de reproduction du Faucon pèlerin	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Enjeu fort localisé aux bâtiments de stockage du tri sélectif 2 (est) et le bâtiment vestiaire- douche	Enjeu fort mais localisé
Réseaux routiers	Très faible	Enjeu très faible pressenti sauf en période de reproduction du Faucon pèlerin	Zone de déplacement des amphibiens en phase terrestre	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Pas d'intérêt écologique particulier observé ou pressenti	Habitat de déplacement potentiel en sortie de gîte des chiroptères	Enjeu faible

<u>Niveau d'enjeu par couleur</u> : = Très fort, = Fort, = Moyen, = Faible, (blanc) = Très faible



Carte 10 : Carte de synthèse des enjeux écologiques sur la ZEI

### 5 ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR LE RÉSEAU NATURA 2000

Le régime d'évaluation des incidences Natura 2000 est la traduction en droit français de l'article 6 de la directive « habitats, faune, flore ». Il représente le volet réglementaire de la politique Natura 2000 et vise à assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

Son principe est de vérifier que les projets analysés ne portent pas atteinte à l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ayant motivé la désignation d'un site Natura 2000 ou de redéfinir les projets de manière à éviter de telles atteintes.

Dans les cas où un effet significatif dommageable pour ces habitats et espèces est possible et ne peut être évité, l'autorité décisionnaire doit s'opposer au projet (sauf projets d'intérêt public majeur et sous certaines conditions strictes).

Pour réaliser l'évaluation des incidences du projet, on définit plusieurs aires d'étude :

- L'aire d'influence du projet : elle correspond au secteur d'interactions existantes entre les milieux perturbés par le projet et ceux situés aux alentours nécessaires au bon fonctionnement global de l'écosystème local.
   L'aire d'influence du projet est variable, allant d'une portée courte pour des projets d'une faible ampleur, à longue, pour des projets d'une grande envergure, comme les infrastructures linéaires, par exemple ;
- L'aire de fonctionnalité des sites Natura 2000 : il s'agit de l'ensemble du site Natura 2000 ainsi que les habitats proches fréquentés par les espèces d'intérêt communautaire du site et essentiels au maintien en bon état de conservation des populations du site. La DREAL de l'ex-région Picardie propose une méthodologie de réalisation des études d'incidences Natura 2000 en fonction de l'aire d'évaluation spécifique de chaque espèce, c'est-à-dire le rayon d'action et le domaine vital de chaque espèce, ce qui permet donc de définir l'aire de fonctionnalité des sites ;
- La zone d'interaction : il s'agit de la zone au sein de laquelle l'aire d'influence du projet se superpose à l'aire de fonctionnalité des sites Natura 2000, c'est l'aire au sein de laquelle il existe des interactions entre le projet et le réseau Natura 2000.

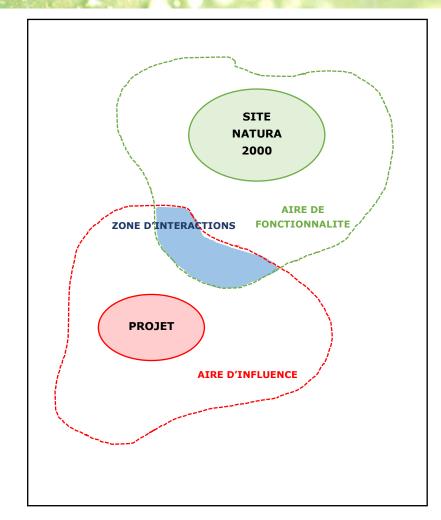


Figure 1 : Schéma des aires d'étude pour l'évaluation des incidences Natura 2000

### 5.1 Identification des effets

Avant d'évaluer l'importance des incidences pour chaque groupe taxonomique ou chaque espèce, nous décrivons chaque effet engendré par le projet.

Pour rappel, l'effet décrit la conséquence objective du projet sur l'environnement, indépendamment du territoire ou de l'habitat. L'incidence représente la transposition de cette conséquence du projet sur une échelle de valeurs. Il peut donc être défini comme le croisement entre l'effet et l'enjeu.

### Nous distinguons:

- Les effets directs, qui expriment une relation de cause à effet entre une composante du projet et un élément de l'environnement (caractère immédiat et in situ);
- Les effets indirects, qui résultent d'une relation de cause à effet ayant à l'origine un effet direct, et peuvent concerner des territoires éloignés du projet ou apparaître dans un délai plus ou moins long;
- Les **effets induits**, qui ne sont pas liés au projet en lui-même mais à d'autres aménagements ou à des modifications induites par le projet ;
- Les effets positifs, qui désignent les conséquences bénéfiques directes et indirectes d'un projet sur l'environnement.

Les effets temporaires et permanents sont également distingués, les travaux constituant l'origine principale des effets temporaires. Il est important de préciser que la notion de durée des préjudices est largement prise en compte dans le cadre de la définition et de l'évaluation des incidences. Chaque effet peut aboutir à des incidences temporaires et/ou permanentes sur les différentes composantes étudiées.

Les effets et incidences temporaires n'ont qu'une durée limitée alors que les effets et incidences permanents perdurent dans le temps même après la fin d'exploitation du site.

Ces différents effets sont décrits ci-après de manière globale, avant de préciser leur nature en lien avec le présent projet. Pour chacun de ces effets, les types d'impacts associés sont précisés. Ceux-ci sont évalués dans la suite du rapport pour chacun des groupes étudiés.

### 5.1.1 Rappel du projet

Le projet consiste en l'installation d'une unité industrielle de production d'un solvant bio renouvelable, le Cyrène<sup>TM</sup>, sur le site de la centrale Émile Huchet. Certains bâtiments du site seront conservés dans leur état actuel et d'autres seront détruits.

Le transport des matières premières jusqu'au site se fera par camions, tout comme l'export du produit fini. Les différents produits utilisés au cours du processus (azote, sulfolane et acide phosphorique) sont stockés sur le site avant utilisation.

Le processus de fabrication du Cyrène™ entrainera la création de noir de charbon, sous-produit de la réaction, qui sera traité sur place puis exporté vers d'autres industries. Enfin, les différentes étapes vont entrainer la création de Composés Organiques Volatils (COV) et le rejet de vapeurs ou de gaz vers l'atmosphère.

### 5.1.2 Effets directs

### 5.1.2.1 Dégagements d'emprise et terrassements

Dans le cadre du présent projet, des opérations de terrassements seront effectuées afin de permettre la réalisation des différents aménagements du projet, notamment la construction de bâtiments supplémentaires.

Le dégagement des emprises et les terrassements sont des opérations des plus traumatisantes, détruisant les habitats naturels voire certaines espèces. Ces dernières peuvent être plus ou moins affectées en fonction de leur taille et de leur biologie, notamment les espèces possédant des capacités de fuites limitées (flore, insectes, amphibiens, reptiles, jeunes oiseaux). Ces opérations de décapage entraînent la disparition des biotopes et des biocénoses en place sur les terrains à exploiter. Les habitats naturels en place sont détruits.

Par ailleurs, la destruction d'habitats perturbera les espèces qui y sont liées car elles n'auront plus accès aux éléments indispensables à l'accomplissement de leur cycle biologique.

→ <u>Types d'incidences associés</u> : destruction d'individus, destruction d'habitats, perturbation des espèces.

### 5.1.2.2 Zones de stockage/Pistes de circulation

Lors des travaux, des zones de stockage temporaires et des pistes de circulation déjà existantes seront préférées mais certaines temporaires pourront être créées. Elles sont parfois créées sur des secteurs qui ne font pas l'objet de travaux. La surface impactée est alors supérieure à celle où les travaux sont effectivement menés. Ainsi, le choix de ces zones est tout aussi important que celui du projet luimême.

Les conséquences des zones de stockage et de la circulation des engins, qu'elles soient temporaires ou permanentes, sont le plus souvent à considérer comme des impacts permanents (irréversibles), perturbant et détruisant souvent de façon irrémédiable le milieu.

→ <u>Types d'incidences associés</u> : altération ou destruction d'habitats et d'individus.

### **5.1.2.3** Modifications des composantes environnantes

La phase travaux engendre des modifications des composantes environnantes via la génération de bruit, de lumière ou encore de vibrations. Les nuisances sonores ainsi que les vibrations proviendront principalement des engins lors de la phase de travaux.

La phase d'exploitation engendrera des modifications des composantes environnantes via le bruit, l'éclairage et la vapeur générés par l'activité du site.

Ces éléments sont des sources de dérangement non négligeables. La perturbation est liée à la nature et à l'organisation de l'activité. Le bruit des travaux, le passage des engins et camions et les émissions du site sont les principales causes de dérangement. Ils engendrent par exemple une augmentation du niveau sonore, des envols de poussières ou la création d'imposants nuages de vapeur. Certains groupes sont plus sensibles à ces dérangements en fonction de leur écologie et de la période de l'année où ceux-ci ont lieu. Certaines espèces faunistiques semblent s'habituer au bruit, par exemple, mais ces phénomènes d'accoutumance pèsent sur le bilan énergétique des individus et perturbent ainsi leur métabolisme.

Les émissions lumineuses peuvent également occasionner des dérangements importants chez certains groupes faunistiques, en provoquant des perturbations

endocriniennes ou comportementales. À titre d'exemple, une exposition trop importante des amphibiens à un éclairage artificiel peut retarder la croissance des larves et affecter les comportements reproducteurs des adultes (durée des accouplements, choix du partenaire...). La lumière peut également constituer une barrière pour certains groupes se déplaçant dans l'obscurité (comme les chiroptères), ou au contraire être à l'origine d'un effet « puits » en attirant leurs proies (insectes photophiles) sur des zones dangereuses (voies de circulation par exemple), augmentant ainsi le risque de destruction. Selon les mœurs des espèces de chiroptères, ce dérangement dû à la lumière est plus ou moins important. Pour les espèces habituées à vivre près de l'être humain, l'impact de dérangement est faible alors que pour des espèces plutôt « anthropophobes », le dérangement dans un habitat restreint peut être fatal. Une telle population dérangée peut abandonner son territoire, remettant en cause sa survie.

### → Types d'incidences associés : perturbation d'espèces.

### 5.1.2.4 Création de pièges/circulation d'engins

La circulation des engins peut générer la création d'ornières en phase travaux comme en phase d'exploitation du site. De plus, suivant les types de travaux réalisés, des trous peuvent être présents sur la zone du chantier.

L'activité sur le site génèrera une augmentation de la circulation pour permettre l'approvisionnement en matières premières et l'exportation des produits.

Les pièges pour la faune sont nombreux en phase chantier mais également en phase d'exploitation et peuvent entraîner des conséquences sur une population faunistique locale.

La création de milieux temporaires (bassins de décantation, trous par exemple) peut s'avérer dangereuse. En effet, des espèces pionnières peuvent s'y installer et être détruites lors du remaniement de ces milieux.

De plus, la circulation des engins et camions induit un risque d'écrasement et/ou de collision pouvant entraîner des conséquences plus ou moins importantes en fonction du nombre de véhicules, de la situation de la voie par rapport aux axes de déplacements, etc.

Par exemple, ce cas est fréquent pour les amphibiens qui ont une dynamique de colonisation très forte et qui exploitent des milieux très rapidement. Or, un chantier est une zone en constante évolution et le risque d'ensevelissement existe.

De plus, ces animaux ont des flux de déplacements saisonniers sur des axes souvent définis. Le déplacement des engins au niveau des zones de migrations lors de ces périodes peut alors être meurtrier.

### > Types d'incidences associés : destruction d'individus.

### 5.1.2.5 Remaniement des sols et propagation d'espèces végétales exotiques envahissantes

La phase de travaux est à l'origine de nombreuses perturbations sur le milieu : destruction complète de la végétation en place, mise à nu du substrat, mise en stock des matériaux, apport de terres extérieures. Ceci peut entrainer la propagation d'espèces végétales exotiques envahissantes (EEE).

Sur le site, trois EEE ont été recensées à proximité de la ZEI : la Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*), le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Ces perturbations peuvent favoriser le développement d'espèces exotiques envahissantes en créant des milieux pionniers : merlons, stocks, remblais, substrats sablonneux ou caillouteux...

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes, volontaire ou non, est un phénomène en expansion. Aujourd'hui, il est prouvé que leur prolifération après naturalisation entraîne des dommages environnementaux considérables, et notamment la perte de la diversité biologique. En effet, par compétition interspécifique, les espèces exotiques envahissantes s'emparent des niches écologiques naturellement occupées par des espèces indigènes.

De plus, le caractère invasif de ces espèces a tendance à favoriser l'homogénéité des surfaces et à diminuer la biodiversité végétale donc par conséquent animale. Il est à noter que l'effet est temporaire mais l'impact est, quant à lui, permanent.

### → <u>Types d'incidences associés</u> : destruction ou altération d'habitats.

### 5.1.2.6 Imperméabilisation des sols

Une imperméabilisation des sols sera réalisée pour permettre l'implantation du projet.

Toutefois, il faut noter que le site est déjà bétonné sur la majorité de sa surface.

L'imperméabilisation des sols réduit la naturalité de la zone du projet et empêche la mise en place de nouveaux habitats après le dégagement d'emprise et les terrassements. L'imperméabilisation des sols réduits donc les habitats naturels favorables à la faune pour réaliser leur cycle biologique.

### → Types d'incidences associés : destruction d'habitats.

### 5.1.2.7 Pollutions accidentelles

L'entretien, le nettoyage et le stationnement des engins peuvent engendrer des pollutions accidentelles (fuites d'hydrocarbures, déversements de produits chimiques, incendies, rejets...) durant la phase travaux.

La circulation en phase d'exploitation peut également être à l'origine de pollutions accidentelles, notamment en cas d'accident de la circulation.

Différents produits utilisés dans la chaine de production seront stockés sur le site (azote, sulfolane, acide phosphorique). Bien que ces produits ne soient pas réputés dangereux pour l'environnement d'après le SGH, la fuite de produits chimiques vers les milieux naturels n'est jamais sans conséquences pour l'environnement. De ce fait, il existe un risque de pollution du milieu en cas de fuite accidentelle de ces produits.

Enfin, le procédé de fabrication du Cyrène™ va engendrer la production de vapeurs ou de gaz. Ceux-ci seront filtrés sur le site avant d'être rejetés dans l'atmosphère. Il existe cependant un risque de pollution accidentelle en cas de dysfonctionnement du système de filtration.

Les risques résident essentiellement en la pollution de la ressource en eau par infiltration de produits dangereux pour l'environnement ou par ruissellement de ces derniers et atteinte des eaux superficielles. Il y a également un risque de pollution atmosphérique en cas d'incident dans le processus de filtration des émissions.

Ces pollutions peuvent aboutir à une pollution du milieu engendrant une modification et une dégradation de ce dernier, ou encore à l'intoxication de la faune par exemple.

→ <u>Types d'incidences associés</u> : altération ou destruction d'habitats.

### 5.1.3 Effets indirects

#### 5.1.3.1 Gestion des écoulements de surface

Les phases de travaux engendreront la création de zones à nu (zones décapées et terrassées). Or, lors d'intempéries, les ruissellements de surface pourraient se charger en matières en suspension (MES) ou autre contaminant au niveau des zones à nu puis transporter ces écoulements chargés en MES au niveau d'autres habitats. Ce phénomène pourrait également se produire en phase d'exploitation.

Des ruissellements de surface trop chargés en MES engendreraient des dépôts au niveau d'habitats naturels à proximité selon la topographie. Cela pourrait altérer les habitats naturels sur lesquels des apports trop importants de MES auraient lieu. De plus, selon la fonctionnalité des habitats, le colmatage des milieux à la suite de l'apport important de MES pourrait également nuire au développement d'espèces floristiques ou faunistiques comme l'entomofaune notamment.

→ Types d'incidences associés : altération ou destruction d'habitats.

### 5.1.3.2 Dépôt de poussières sur les habitats proches

Lors de la phase travaux, la circulation des engins et les travaux en eux-mêmes peuvent engendrer de la poussière, qui peut se déposer sur les habitats voisins.

→ Types d'incidences associés : altération ou destruction d'habitats.

### 5.1.4 Effets induits

Aucun effet induit n'est identifié pour ce projet.

→ Aucune incidence significative

### 5.1.5 Effets positifs

Aucun effet positif n'est identifié pour ce projet.

→ Aucune incidence significative

# **5.1.6** Synthèse des effets et types d'incidences associées

		_ , , , , , , , ,	Pour (a. d. Waffer	Phase o	oncernée
Nature de l'incidence	Origine de l'incidence / Effet	Durée de l'effet	Durée de l'incidence	Travaux	Exploitation
	Effets directs				
	Dégagements d'emprise et terrassements	Permanent	Temporaire à permanent	Х	
	Zones de stockage/Pistes de circulation	Temporaire	Temporaire à permanent	Х	
Destruction/Altération des habitats	Remaniement des sols et propagation d'espèces végétales exotiques envahissantes	Temporaire	Temporaire à permanent	Х	
	Imperméabilisation des sols	Permanent	Permanent	Х	
	Pollutions accidentelles	Temporaire	Temporaire à permanent	Х	Х
	Dégagements d'emprise et terrassements	Permanent	Permanent	Х	
Destruction d'individus d'espèces	Zones de stockage/Pistes de circulation	Temporaire	Permanent	Х	
·	Création de pièges/circulation d'engins	Temporaire à permanent	Permanent	Х	Х
Doutsubation dos capàcos	Dégagements d'emprise et terrassements	Permanent	Permanent	Х	
Perturbation des espèces	Modifications des composantes environnementales	Temporaire à permanent	Temporaire	Х	Х
	Effets indirects				
Destruction/Altération des	Augmentation des MES dans les ruissellements de surface	Temporaire	Temporaire à permanent	Х	Х
habitats	Dépôt de poussières sur les habitats proches	Temporaire	Temporaire	Х	
Destruction d'individus d'espèces	Augmentation des MES dans les ruissellements de surface	Temporaire	Permanent	Х	
Effets induits et positifs					
Aucune incidence significative					

### 5.2 Aire d'influence du projet

Cette aire correspond aux milieux soumis à de potentielles incidences du projet.

L'aire d'influence est variable et dépend des caractéristiques du projet. Elle peut être d'une portée courte pour des projets de faible ampleur, à longue, pour des projets d'une grande envergure, comme les infrastructures linéaires par exemple.

La zone d'étude occupe une surface d'environ 1,6 ha. Concernant les impacts directs et indirects du projet, ceux-ci sont de portée locale.

Les atteintes du projet de la société ISO Ingénierie sur les milieux naturels sont de portée locale, limitées à l'emprise du site.

# 5.3 Aires de fonctionnalité du réseau Natura 2000 local et interactions avec le projet

Comme identifié dans le chapitre  $\S 3.1.2$  « Zonages Natura 2000 à 20 km de la ZEI », aucun site ne se superpose au projet et 17 sites Natura 2000 sont localisés à moins de 20 km du projet.

### 5.3.1 ZSC FR4100172 « Mines du Warndt »

#### 5.3.1.1 Aire de fonctionnalité

Le site Natura 2000 « Mines du Warndt » est un site éclaté en plusieurs unités constitué de milieux souterrains : anciennes mines de plomb et de cuivre, anciennes carrières souterraines, tunnel ferroviaire désaffecté et ancien souterrain militaire. Ce site est également entouré d'une Hêtraie acidiphile collinéenne (habitat d'intérêt communautaire 9110-1) en bon état de conservation et qui présente un certain nombre d'arbres de diamètre important avec de nombreuses cavités. Elle abrite de ce fait un certain nombre d'espèces de chiroptères arboricoles.

L'intérêt du site porte principalement sur les espèces spécifiques des milieux souterrains, comme les chiroptères (Petit et Grand rhinolophe, Grand Murin) mais aussi certaines espèces d'amphibiens (comme le Triton crêté).

Sept espèces faunistiques d'intérêt communautaire ont participé à la désignation du site. Les espèces faunistiques sont reprises dans le tableau suivant.

# L'aire de fonctionnalité du site est limitée à sa propre emprise élargie aux habitats favorables aux espèces ayant participé à la désignation du site situés à proximité.

Le tableau suivant présente les aires d'évaluation spécifique des espèces ayant participé à la désignation du site. Le projet ayant une aire d'influence limitée à sa propre emprise, il est susceptible d'avoir une incidence sur le site Natura 2000 s'il est situé au sein de l'aire de fonctionnalité du site. Si c'est le cas, il conviendra de conclure sur les interactions entre le projet et le site Natura 2000.

Tableau 16 : Aires d'évaluation spécifique des espèces d'intérêt communautaire de la ZSC « Mines du Warndt »

Nom français ( <i>Nom scientifique</i> ), Code Natura 2000	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité du site ?			
М	Mammifères				
Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> ), 1303					
Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus</i> ferrumequinum), 1304					
Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> ), 1308	5 km autour des gites de parturition	Out			
Vespertilion à oreilles échancrées (Myotis emarginatus), 1321	10 km autour des sites d'hibernation	Oui			
Vespertilion de Bechstein ( <i>Myotis</i> bechsteinii), 1323					
Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> ), 1324					
Amphibiens					
Triton crêté ( <i>Triturus cristatus</i> ), 1166	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non			

### 5.3.1.2 Interactions avec le projet

Le projet est situé au sein de l'aire d'évaluation spécifique des chiroptères ayant participé à la désignation de la ZSC.

Aucune espèce ayant participé à la désignation du site Natura 2000 n'a été inventoriée à proximité de la zone d'étude.

De plus, en raison de l'aire d'influence du projet, limitée à sa propre emprise, de l'aire de fonctionnalité du site Natura 2000, également limitée à sa propre emprise en termes d'habitats et de l'éloignement de 1,6 km du projet, aucune interaction n'est à prévoir entre l'unité industrielle de CIRCA et les habitats et la flore d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 FR4100172 « Mines du Warndt ».

### 5.3.2 ZSC + ZPS DE6706301 « Warndt »

### 5.3.2.1 Aire de fonctionnalité

Le site est largement dominé par les forêts de résineux, bien que leur surface ait été réduite depuis les années 90. Il est également constitué de milieux ouverts (type landes et broussailles), de prairies à caractère plus ou moins anthropique et de pelouses sèches. Cinq habitats d'intérêt communautaire sont recensés au sein de cette ZSC + ZPS.

Vingt-cinq espèces faunistiques d'intérêt communautaire ont participé à la désignation du site. Les espèces faunistiques sont reprises dans le tableau suivant.

L'aire de fonctionnalité du site est limitée à sa propre emprise, élargie aux habitats favorables aux espèces ayant participé à la désignation du site situés à proximité.

Le tableau suivant présente les aires d'évaluation spécifique des espèces ayant participé à la désignation du site. Le projet ayant une aire d'influence limitée à sa propre emprise, il est susceptible d'avoir une incidence sur le site Natura 2000 s'il est situé au sein de l'aire de fonctionnalité du site. Si c'est le cas, il conviendra de conclure sur les interactions entre le projet et le site Natura 2000.

Tableau 17 : Aires d'évaluation spécifique des espèces d'intérêt communautaire de la ZSC + ZPS « Warndt »

Nom français ( <i>Nom scientifique</i> ), Code Natura 2000	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité du site ?	
	FAUNE		
A	mphibiens		
Triton crêté ( <i>Triturus cristatus</i> ), 1166	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non	
	Oiseaux		
Pic noir ( <i>Dryocopus martius</i> ), A236	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non	
Engoulevent d'Europe ( <i>Caprimulgus</i> <i>europaeus</i> ), A224 Pigeon colombin ( <i>Columba oenas</i> ),			
A207  Coucou gris ( <i>Cuculus canorus</i> ), A212			
Pic mar ( <i>Dendrocopos medius</i> ), A238			
Faucon hobereau ( <i>Falco subbuteo</i> ), A099			
Gobemouche noir ( <i>Ficedula</i> hypoleuca), A322			
Pie-grièche écorcheur ( <i>Lanius</i> collurio), A338	3 km autour des sites de		
Loriot d'Europe ( <i>Oriolus oriolus</i> ), A337	reproduction et des	Oui	
Pouillot siffleur ( <i>Phylloscopus</i> sibilatrix), A314	domaines vitaux		
Pic cendré ( <i>Picus canus</i> ), A234			
Grèbe huppé ( <i>Podiceps cristatus</i> ), A691			
Râle d'eau ( <i>Rallus aquaticus</i> ), A718			
Tarier pâtre (Saxicola torquata), A276			
Bécasse des bois ( <i>Scolopax rusticola</i> ), A155			
Tourterelle des bois ( <i>Streptopelia turtur</i> ), A210			
Grèbe castagneux ( <i>Tachybaptus</i> <i>ruficollis</i> ), A690			
Bondrée apivore ( <i>Pernis apivorus</i> ), A072	3,5 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Oui	
Invertébrés terrestres			
Agrion de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> ), 1044	Bassin versant du Lauterbach	Oui	

Nom français ( <i>Nom scientifique</i> ), Code Natura 2000	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité du site ?
Écaille chinée ( <i>Callimorpha</i> quadripunctaria), 1078 Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> ), 1083	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non
Cuivré des marais ( <i>Lycaena dispar</i> ), 1060	20 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Oui
M	lammifères	
Vespertillion de Bechstein ( <i>Myotis</i> bechsteinii), 1323	5 km autour des gites de parturition	Oui
Grand murin (Myotis myotis), 1324	10 km autour des sites d'hibernation	Oui

### 5.3.2.2 Interactions avec le projet

Le projet est situé au sein des aires d'évaluation spécifique de l'avifaune (à l'exception du Pic noir), des invertébrés (l'Agrion de Mercure et le cuivré des marais) et des chiroptères ayant participé à la désignation de la ZSC + ZPS.

Aucune espèce ayant participé à la désignation du site Natura 2000 n'a été inventoriée à proximité de la zone d'étude.

De plus, en raison de l'aire d'influence du projet, limitée à sa propre emprise, de l'aire de fonctionnalité du site Natura 2000, également limitée à sa propre emprise en termes d'habitats et de l'éloignement de 2,4 km du projet, aucune interaction n'est à prévoir entre l'unité industrielle de CIRCA et les habitats et la flore d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6706301 « Warndt ».

### 5.3.1 DE6706302 « Westl. Berus »

### 5.3.1.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation	Projet au sein de l'aire de
vernaculaire	-	spécifique	fonctionnalité
	FAUNE		
	Amphibien	ıs	
Alyte accoucheur	Alytes obstétriciens	1 km autour des sites de reproduction et des domaines	non
Crapaud calamite	Epipactis helleborine	vitaux	
	Invertébré	s	
Planorbine lisse	Gyroweisia tenuis	1 km autour	
Criquet glauque	Eucladium verticillé	des sites de reproduction et des domaines	non
Barbitiste ventru	Polystichum aculeatum	vitaux	
	Chiroptère	s	
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	5 km autour des gîtes de parturition et	non
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	10 km autour des sites	11011
Oreillard roux	Plecotus auritus	d'hibernation.	
Sérotine commune	Eptesicus serotinus		
Flore			
-	Palustriella commutata		non
-	Seligeria pusilla		11011

### 5.3.1.2 Interactions avec le projet

Les espèces d'intérêt communautaire désignées dans les zonages ont des aires d'évaluation spécifique inférieures à l'aire d'influence du projet.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6706302 « Westl. Berus ».

# 5.3.1 FR4112000 « Plaine et étang du Bischwald»

### 5.3.1.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité		
	FAUNE				
	Avifa	une			
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Bassin versant, 1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux.	non		
Alouette des champs	Alauda arvensis Linnaeus, 1758		Non		
Canard pilet	Anas acuta Linnaeus, 1758		Non		
Sarcelle à ailes vertes, Sarcelle de la Caroline	Anas crecca carolinensis Gmelin, 1789		Non		
Canard colvert	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Aire d'évaluation spécifique comprise	Non		
Oie rieuse	Anser albifrons (Scopoli, 1769)	entre 3 km et 5 km autour des sites de	Non		
Oie cendrée	Anser anser (Linnaeus, 1758)	reproduction et des domaines vitaux	Non		
Oie des moissons	Anser fabalis (Latham, 1787)		Non		
Grande Aigrette	Ardea alba Linnaeus, 1758		Non		
Héron pourpré	Ardea purpurea Linnaeus, 1766		Non		
Fuligule milouin	Aythya ferina (Linnaeus, 1758)		Non		

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
Fuligule morillon	Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)		Non
Butor étoilé	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)		Non
Garrot à oeil d'or	Bucephala clangula (Linnaeus, 1758)		Non
Guifette noire	Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)		Non
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)		Non
Cigogne blanche	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)		Non
Busard des roseaux	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)		Non
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)		Non
Busard cendré	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)		Non
Pigeon colombin	Columba oenas Linnaeus, 1758		Non
Caille des blés	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)		Non
Cygne chanteur	Cygnus cygnus (Linnaeus, 1758)		Non
Cygne tuberculé	Cygnus olor (Gmelin, 1789)		Non

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
Pic mar	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)		Non
Pic noir	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)		Non
Faucon émerillon	Falco columbarius Linnaeus, 1758		Non
Faucon pèlerin	Falco peregrinus Tunstall, 1771		Non
Foulque macroule	Fulica atra Linnaeus, 1758		Non
Bécassine des marais	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)		Non
Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)		Non
Plongeon catmarin	Gavia stellata (Pontoppidan, 1763)		Non
Grue cendrée	Grus grus (Linnaeus, 1758)		Non
Pygargue à queue blanche	Haliaeetus albicilla (Linnaeus, 1758)		Non
Mouette mélanocéphale	Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)		Non
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio Linnaeus, 1758		Non
Goéland cendré	Larus canus Linnaeus, 1758		Non
Canard siffleur	Mareca penelope (Linnaeus, 1758)		Non

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
Canard chipeau	Mareca strepera (Linnaeus, 1758)		Non
Harle piette	Mergellus albellus (Linnaeus, 1758)		Non
Harle bièvre	Mergus merganser Linnaeus, 1758		Non
Milan noir	Milvus migrans (Boddaert, 1783)		Non
Milan royal	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)		Non
Nette rousse	Netta rufina (Pallas, 1773)		Non
Courlis cendré	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)		Non
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)		Non
Bondrée apivore	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)		Non
Spatule blanche	Platalea leucorodia Linnaeus, 1758		Non
Pluvier doré	Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)		Non
Marouette ponctuée	Porzana porzana (Linnaeus, 1766)		Non
Râle d'eau	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758		Non

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
Canard souchet	Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)		Non
Sarcelle d'été	Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)		Non
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)		Non
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)		Non
Chevalier gambette	Tringa totanus (Linnaeus, 1758)		Non
Grive litorne	Turdus pilaris Linnaeus, 1758		Non
Vanneau huppé	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)		Non

### 5.3.1.2 Interactions avec le projet

Les espèces d'intérêt communautaire désignées dans les zonages ont des aires d'évaluation spécifique inférieures à l'aire d'influence du projet.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6706302 « Westl. Berus ».

### 5.3.2 DE6706306 « Sauberg bei Felsberg»

### 5.3.2.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité		
	FAUNE				
Invertébrés					
Damier de la succise	Euphydryas aurinia	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non		

### 5.3.2.2 Interactions avec le projet

Les espèces d'intérêt communautaire désignées dans les zonages ont des aires d'évaluation spécifique inférieures à l'aire d'influence du projet.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6706306 « Sauberg bei Felsberg».

# 5.3.1 DE6606310 « Rastgebiete im mittleren Saartal »

### 5.3.1.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité		
	FAUNE				
	Avifa	une			
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Bassin versant, 1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux.	Non		
Aigrette garzette	Egretta garzetta		Non		
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus		Non		
Bécasseau variable	Calidris alpina		Non		
Bécassine des marais	Gallinago gallinago		Non		
Bécassine sourde	Lymnocryptes minimus	1 à 6 km autour des sites de reproduction	Non		
Bruant ortolan	Emberiza hortulana	et des domaines vitaux	Non		
Busard des roseaux	Circus aeruginosus		Non		
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus		Non		
Butor étoilé	Botaurus stellaris		Non		

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
Canard chipeau	Anas strepera		Non
Canard pilet	Anas acuta		Non
Canard siffleur	Anas penelope		Non
Canard souchet	Anas clypeata		Non
Chevalier combattant	Philomachus pugnax		Non
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos		Non
Chevalier sylvain	Tringa glareola		Non
Faucon hobereau	Falco subbuteo		Non
Fuligule milouin	Aythya ferina		Non
Fuligule milouinan	Aythya marila		Non
Fuligule morillon	Aythya fuligula		Non
Fuligule nyroca	Aythya nyroca		Non
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica		Non
Grande aigrette	Egretta alba		Non
Grèbe à cou noir	Podiceps nigricollis		Non
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis		Non
Grèbe esclavon	Podiceps auritus		Non
Grèbe huppé	Podiceps cristatus		Non
Grèbe jougris	Podiceps grisegena		Non
Guifette moustac	Chlidonias hybrida		Non
Guifette noire	Chlidonias niger		Non
Harle bièvre	Mergus merganser		Non

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
Harle huppé	Mergus serrator		Non
Harle piette	Mergus albellus		Non
Hirondelle de rivage	Riparia riparia		Non
Huîtrier pie	Haematopus ostralegus		Non
Locustelle luscinioïde	Locustella luscinioides		Non
Macreuse brune	Melanitta fusca		Non
Macreuse noire	Melanitta nigra		Non
Marouette ponctuée	Porzana porzana		Non
Milan noir	Milvus migrans		Non
Mouette mélanocéphale	Larus melanocephalus		Non
Mouette pygmée	Larus minutus		Non
Nette rousse	Netta rufina		Non
Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus		Non
Pic cendré	Picus canus		Non
Plongeon arctique	Gavia arctica		Non
Plongeon catmarin	Gavia stellata		Non
Râle d'eau	Rallus aquaticus		Non
Rémiz penduline	Remiz pendulinus		Non
Sarcelle d'été	Anas querquedula		Non
Sarcelle d'hiver	Anas crecca		Non
Sterne naine	Sterna albifrons		Non

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
Sterne pierregarin	Sterna hirundo		Non
Tarier pâtre	Saxicola torquata		Non

### 5.3.1.2 Interactions avec le projet

Les espèces d'intérêt communautaire désignées dans les zonages ont des aires d'évaluation spécifique inférieures à l'aire d'influence du projet.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6606310 « Rastgebiete im mittleren Saartal »

### 5.3.1 DE6706304 « NSG 'Breitborner Floß »

### 5.3.1.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité		
	FAUNE				
Invertébrés					
Cuivré des marais	Lycaena dispar	20 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Oui		

### 5.3.1.2 Interactions avec le projet

Le projet est situé au sein de l'aire d'évaluation spécifique du cuivré des marais, l'espèce ayant participé à la désignation du site.

Cette espèce n'a pas été inventoriée à proximité de la zone d'étude.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6706304 « NSG 'Breitborner Floß »

### 5.3.2 DE6606305 « südlich Flugplatz Düren»

### 5.3.2.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernacula ire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionna lité
		FAUNE	
		Avifaune	
Martin- pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Bassin versant, 1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux.	Non
Milan noir	Milvus migrans	10 km autour des sites de reproduction et des	Non
Milan royal	Milvus milvus	domaines vitaux.	
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos		Non
Busard Saint- Martin	Circus cyaneus		Non
Pic mar	Dendrocopos medius	1 à 6 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non
Pic noir	Dryocopus martius		
Faucon hobereau	Falco subbuteo		Non

Non vernacula ire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionna lité
Torcol fourmilier	Jynx torquilla		Non
Pie- grièche écorcheur	Lanius collurio		
Gomphe serpentin	Ophiogomph us cecilia		Non
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus		Non
Bondrée apivore	Pernis apivorus		Non
Pic cendré	Picus canus		Non
		Amphibiens	
Triton crêté	Triturus cristatus	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non
		Faune aquatique	
Mulette épaisse	Unio crassus		
Bouvière	Rhodeus sericeus amarus	Bassin versant	Non
Loche de rivière	Cobitis taenia		
Chabot	Cottus gobio		
		Mammifères	
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequin um		
Grand murin	Myotis myotis		
Murin de Bechstein	Myotis bechsteinii	5 km autour des gites de parturition 10 km autour des sites d'hibernation	Non
Murin à oreilles échancrée s	Myotis emarginatus		
Castor d'Eurasie	Castor fiber	Bassin versant	Non

Non vernacula ire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionna lité
		Invertébrés	
Aurore	Anthrenocher nes stellae	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux.	Non
Damier de la succise	Euphydryas aurinia		
Cuivré des marais	Lycaena dispar	20 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Oui

### 5.3.2.2 Interactions avec le projet

Le projet n'est pas situé au sein de l'aire d'évaluation spécifique des espèces ayant participé à la désignation du site à l'exception du cuivré des marais.

Cette espèce n'a pas été inventoriée à proximité de la zone d'étude.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6606305 « südlich Flugplatz Düren».

### 5.3.3 DE6605301 « Nied »

### 5.3.3.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité			
	FAUNE					
	Avifa	une				
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Bassin versant, 1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux.	Non			
Milan noir	Milvus migrans	10 km autour des sites de				
Milan royal	Milvus milvus	reproduction et des domaines vitaux.	Non			
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos					
Aurore	Anthrenochernes stellae		Non			
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus		Non			
Pic mar	Dendrocopos medius		NOTI			
Pic noir	Dryocopus martius		Non			
Faucon hobereau	Falco subbuteo	1 à 6 km autour des sites de	NOTI			
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	reproduction et des domaines vitaux.	Non			
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio		NOTI			
Gomphe serpentin	Ophiogomphus cecilia		Non			
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus		11011			
Bondrée apivore	Pernis apivorus		Non			
Pic cendré	Picus canus					
Amphibiens						

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
Triton crêté	Triturus cristatus	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non
	Faune aq	uatique	
Mulette épaisse	Unio crassus		Non
Bouvière	Rhodeus sericeus amarus	Bassin versant	Non
Loche de rivière	Cobitis taenia		Non
Chabot	Cottus gobio		Non
	Mamm	ifères	
Castor d'Eurasie	Castor fiber	Bassin versant	Non
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum		
Grand murin	Myotis myotis	5 km autour des gites de parturition	
Murin de Bechstein	Myotis bechsteinii	10 km autour des sites d'hibernation	Non
Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus		
	Invert	ébrés	
Damier de la succise	Euphydryas aurinia	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non
Cuivré des marais	Lycaena dispar	20 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Oui

### 5.3.3.2 Interactions avec le projet

Le projet n'est pas situé au sein de l'aire d'évaluation spécifique des espèces ayant participé à la désignation du site à l'exception du cuivré des marais.

Cette espèce n'a pas été inventoriée à proximité de la zone d'étude.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6605301 « Nied »

### 5.3.4 FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie»

### 5.3.4.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité
	FAL	JNE	
Avifaune			
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Bassin versant, 1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux.	Non
	Amph	ibiens	
Sonneur à ventre jaune	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	1 km autour des sites de reproduction et des	Non
Grenouille rousse	Rana temporaria Linnaeus, 1758	domaines vitaux	
Poissons			
Chabot de Rhénanie	Cottus rhenanus Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005	Bassin versant	Non

### 5.3.4.2 Interactions avec le projet

Les espèces d'intérêt communautaire désignées dans les zonages ont des aires d'évaluation spécifique inférieures à l'aire d'influence du projet.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie».

## 5.3.5 DE6606306 « Wiesenlandschaft zw. Hülzweiler u. Schwalbach»

### 5.3.5.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité		
	FAUNE				
	Invertébrés				
Cuivré des marais	Lycaena dispar	20 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Oui		

### 5.3.5.2 Interactions avec le projet

Le projet est situé au sein de l'aire d'évaluation spécifique du cuivré des marais, l'espèce ayant participé à la désignation du site.

Cette espèce n'a pas été inventoriée à proximité de la zone d'étude.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6606306 « Wiesenlandschaft zw. Hülzweiler u. Schwalbach».

### 5.3.6 DE6606308 « Blauwald»

### 5.3.6.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité	
FAUNE				
	Mammifères			
Grand murin	Myotis myotis	5 km autour des gites de parturition,	Non	
Grand rhinolophus	Rhinolophus ferrumequinum	10 km autour des sites d'hibernation	NOIT	

### 5.3.6.2 Interactions avec le projet

Les espèces d'intérêt communautaire désignées dans les zonages ont des aires d'évaluation spécifique inférieures à l'aire d'influence du projet.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6606308 « Blauwald»

### 5.3.1 DE6606304 « Rodener Saarwiesen »

### 5.3.1.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernacula ire	Nom scientifiq ue	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnal ité				
FAUNE							
Avifaune							
Pipit Farlouse	Anthus pratensis						
Tarier des près	Saxicola rubetra	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non				
Tarier pâtre	Saxicola torquata						
Invertébrés							
Cuivré des marais	Lycaena dispar	20 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Oui				

### 5.3.1.2 Interactions avec le projet

Le projet n'est pas situé au sein de l'aire d'évaluation spécifique des espèces ayant participé à la désignation du site à l'exception du cuivré des marais.

Cette espèce n'a pas été inventoriée à proximité de la zone d'étude.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6606304 « Rodener Saarwiesen »

### 5.3.2 DE6605302 « Bei Gisingen»

### 5.3.2.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernaculaire	Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionnalité						
FAUNE									
Avifaune									
Tarier pâtre	Saxicola torquata								
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur								
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos								
Pigeon colombi	Columba oenas	1 à 6 km autour des							
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	sites de reproduction et des domaines vitaux	Non						
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	Vicadx							
Bondrée apivore	Pernis apivorus								
Pic cendré	Picus canus								
Amphibiens									
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>		1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux	Non						
Mammifères									
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	10 km autour des							
Grand murin	Myotis myotis	sites d'hibernation 5 km autour des gites	Non						
Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus	de parturition							

### 5.3.2.2 Interactions avec le projet

Les espèces d'intérêt communautaire désignées dans les zonages ont des aires d'évaluation spécifique inférieures à l'aire d'influence du projet.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6605302 « Bei Gisingen»

### 5.3.3 **DE6606307 « Sonnenkuppe»**

### 5.3.3.1 Aire de fonctionnalité des espèces

Non vernacul aire	Nom scientifi que	Aire d'évaluation spécifique	Projet au sein de l'aire de fonctionn alité					
	FAUNE							
	Mammifères							
Grand murin	Myotis myotis	10 km autour des sites d'hibernation 5 km autour des gites de parturition	Non					

### 5.3.3.2 Interactions avec le projet

Les espèces d'intérêt communautaire désignées dans les zonages ont des aires d'évaluation spécifique inférieures à l'aire d'influence du projet.

Le projet n'a donc pas d'incidence significative sur les espèces ayant participé à la désignation du site Natura 2000 DE6606307 « Sonnenkuppe»

# 5.4 Conclusion sur le maintien à long terme de l'intégrité du réseau Natura 2000

Le projet ne portera pas atteinte au maintien en bon état de conservation des habitats naturels et des espèces ayant participé à la désignation des sites du réseau Natura 2000 local.

# 5.5 Mesures d'évitement et de réduction

Des mesures d'évitement et de réduction sont proposées ici afin de limiter les incidences du projet, à savoir l'implantation d'une unité industrielle de production d'un solvant bio renouvelable. La nomenclature des mesures suit celle du guide THEMA « Évaluation environnementale – Guide d'aide à la définition des mesures ERC » de janvier 2018.

### 5.5.1 Mesures d'évitement

Dans le cadre de ce projet, aucune mesure d'évitement ne peut être mise en place.

### 5.5.2 Mesures de réduction

### 5.5.2.1 Respect des périodes de sensibilités liées aux cycles de vie -R3.1.a

Cette partie reprend les éléments pour l'ensemble de la faune observée sur le site, afin de mettre en évidence la période optimale pour la réalisation des travaux de terrassement.

Il est important de prendre en compte les cycles de vie des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site pour adapter le calendrier des travaux entrepris dans le cadre du projet.

Concernant l'avifaune, il doit être évité au maximum les périodes de reproduction (parades nuptiales, nidification...) et de maturité des juvéniles. Ainsi, la période de sensibilité pour les oiseaux se situe de mars à septembre. Néanmoins, aucune espèce à enjeux n'a été identifiée sur la zone de travaux. Par conséquent, la sensibilité de ce groupe aux travaux de terrassement est faible sur la zone.

**Concernant les amphibiens**, différents facteurs climatiques comme la température et la pluviométrie peuvent faire évoluer les périodes d'occupation des différents habitats fréquentés par l'espèce. Le site, s'il n'accueille pas d'habitat de reproduction, est propice à l'hibernation du groupe. **La sensibilité de ce groupe aux travaux de terrassement est moyenne lors de l'hibernation.** 

Concernant l'entomofaune, la période la plus sensible correspond à la période hors reproduction, période à laquelle les individus sont immobiles car à l'état d'œufs, de larves ou de nymphes, ce qui correspond globalement à la période entre octobre et mars. Les enjeux concernent notamment les pelouses maigres perturbées. La sensibilité de ce groupe aux travaux de terrassement est faible sur la zone.

Concernant les mammifères hors chiroptères, la période de sensibilité correspond à celle de la reproduction où les jeunes individus sont peu mobiles. Il convient d'éviter au maximum avril à juin. Néanmoins, aucune espèce à enjeux n'a été identifiée sur la zone de travaux. Par conséquent, la sensibilité de ce groupe aux travaux de terrassement est faible sur la zone.

Concernant les chiroptères, les périodes de sensibilité sont différentes en fonction de l'utilisation du site (zone de chasse, gîte hivernal, gîte estival) et des espèces concernées. Il est peu probable que les gîtes présents en ZEI soient utilisés pour la reproduction. Ainsi, c'est essentiellement la période d'hibernation qui concentre les sensibilités du groupe. Au sein du site, la sensibilité de ce groupe aux travaux de terrassement est à considérer comme moyenne en période de reproduction et forte en période d'hibernation.

Tableau 18 : Périodes sensibles par taxon en fonction des inventaires

Taxon	J	F	М	Α	М	J	J	Α	S	0	N	D
Avifaune nicheuse												
Amphibiens												
Entomofaune												
Mammalofaune												
Chiroptères												
Période optimale pour les travaux de terrassement												

Sensibilité		Sensibilité	Sensibilité
forte		moyenne	faible
Période très	5	Période	Période
favorable		acceptable	déconseillée

La présence de gîtes de chiroptères au sein de la ZEI incite à prendre des précautions sur les périodes choisies pour la réalisation de travaux lourds. Ainsi, les travaux de dégagement d'emprise et de terrassement devront avoir lieu lors des périodes de plus faible sensibilité des chiroptères soit entre avril et octobre.

#### Réduction d'incidence associée :

Le respect des périodes de sensibilité permet de diminuer les incidences de destruction d'individus et de perturbation d'espèces lors de la phase de travaux liée aux dégagements d'emprise.

#### 5.5.2.2 Limitation de la vitesse de circulation - R2.1a

Lors des travaux, une limitation de la vitesse de circulation (à 20 km/h par exemple) pourra être mise en place afin de réduire les risques de collision avec la faune et l'envol des poussières.

### Réduction d'incidence associée :

Cette mesure permet de réduire l'impact lié à la destruction d'individus de la faune (collisions).

### 5.5.2.3 Limitation des poussières – R2.1.d

Afin de limiter l'envol des poussières lié à la circulation des engins, les pistes (et les stocks de matériaux si cela s'avère nécessaire) du site seront au besoin arrosées lors de temps sec et venteux. L'arrosage permet en effet de réduire la mise en suspension des poussières.

En effet, les impacts de la poussière sur les milieux environnants et espèces associées ne peuvent être négligés. Toutes les mesures permettant de limiter les envols de poussières doivent donc être mises en place.

#### Réduction d'incidence associée :

Cette mesure permettra de limiter l'altération des habitats situé à proximité du projet.

### 5.5.2.4 Préconisations pour limiter le développement d'espèces exotiques envahissantes – R2.1.f

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) se caractérisent par une compétitivité élevée, une croissance rapide et une reproduction (sexuée ou végétative) importante, limitant fortement, voire empêchant, le développement d'autres espèces.

Ces plantes invasives affectionnent tout particulièrement les sols nus et fréquemment remaniés par les activités humaines, milieux qu'elles peuvent coloniser rapidement au détriment des espèces indigènes.

Rappelons que trois espèces végétales exotiques envahissantes ont été inventoriées à proximité de la zone d'étude immédiate : la Vergerette annuelle, le Solidage du Canada et le Robinier faux-acacia. Il faudra donc veiller à ce que les travaux n'engendrent pas le développement de ces EEE ou une colonisation nouvelle d'EEE.

### \* Éviter l'apport de terres extérieures

L'apport de terres extérieures peut engendrer une contamination du site par des espèces invasives. En effet, il existe un réel risque de dissémination en cas de transfert de terre végétale contaminée (présence de graines, rhizomes...) d'un autre site.

Si un apport de terres extérieures devait avoir lieu, il est impératif que leur provenance soit connue, et qu'elles ne contiennent surtout pas de graines, racines ou fragments d'espèces invasives.

### Réduction d'incidence associée :

Cette mesure permet de réduire les risques de prolifération de ces espèces et donc de réduire les risques d'altération des habitats.

### 5.5.2.5 Dispositif permettant d'éloigner les chiroptères et/ou limitant leur installation – R2.1i

Le passage d'un écologue est souhaité afin de s'assurer que le local de tri sélectif (détruit lors des travaux) n'accueille aucun individu de chauve-souris. Afin de limiter la présence des chiroptères sur le site en amont des travaux, plusieurs dispositifs (plaque métallique, bâche, etc.) pourront être appliqués sur les différentes ouvertures permettant aux individus d'accéder au local. Un phasage de la destruction du local (en commençant par retirer la toiture) est souhaitable pour limiter le risque de destruction d'individus.

### Réduction d'incidence associée :

Le blocage de l'accès au local permet d'empêcher l'intrusion de chauve-souris. Ainsi, l'impact résiduel de destruction d'individus et de perturbation d'espèces concernant les chiroptères diminue.

### 5.5.2.6 Dispositif permettant d'éloigner les amphibiens et/ou limitant leur installation – R2.1i

### BARRIÈRE ANTI-AMPHIBIENS AUTOUR DES ZONES DE TRAVAUX

La réalisation des travaux de terrassement et abattage d'arbres en-dehors des périodes de sensibilité liées aux cycles de vie ne permet pas d'écarter totalement le risque de destruction d'individus pour certains groupes. C'est notamment le cas des amphibiens qui pourraient être attirés par la formation de milieux pionniers durant les terrassements.

Par conséquent, l'objectif de la mesure est d'empêcher la faune, et en particulier les amphibiens, de pénétrer à l'intérieur des emprises prévues pour les travaux, afin d'empêcher tout écrasement d'individus ou toute destruction lors des dégagements d'emprises, ou encore l'implantation de nouvelles zones de pontes pouvant être détruites lors des travaux. En effet, les amphibiens sont capables de coloniser rapidement les milieux.

Le guide CEREMA préconise pour les amphibiens une clôture à mailles très fines  $(6.5 \times 6.5 \text{ mm})$  d'un mètre de haut, ce qui laisse la possibilité de l'enterrer sur 30 à 50 cm dans le sol (Photo 12). Il est aussi conseillé de réaliser un rabat « antiescalade » sur le haut de la clôture, ce qui va empêcher les individus d'escalader et de franchir la barrière. Elle devra être mise en place le plus en amont possible des travaux de terrassement et d'abattage des arbres afin d'empêcher les individus de pénétrer dans l'emprise travaux et permettre aux individus éventuellement présents à l'intérieur de quitter la zone avant le début des travaux en fonction de leur cycle biologique (mouvements migratoires en période de reproduction et d'hivernage, phénomène de dispersion). Ainsi, elle devra être installée l'hiver précédant les travaux, en décembre/janvier.



Photo 12 : Exemples d'associations de clôtures, en lien avec la mise en défense d'une zone protégée (Source : Cerema)

Cette barrière sera accompagnée, à l'intérieur des emprises chantier, de la mise en place d'échappatoires permettant aux amphibiens présents à l'intérieur de la zone de travaux d'en sortir. Ces échappatoires seront mises en place tous les 20 m environ.



Photo 13 : Exemple de barrière anti amphibiens et échappatoire (Source : Rainette)

### COMBLEMENT DES ORNIÈRES

En phase travaux, la circulation d'engin ou les terrassements peuvent créer des ornières. Ces milieux pionniers peuvent être rapidement colonisés par les amphibiens et peuvent servir de zone de reproduction. Or il s'agit de milieux temporaires qui sont voués à être rebouchés et donc à détruire les individus en reproduction.

Il convient donc de limiter la création d'ornières et de reboucher régulièrement les ornières créées par le passage d'engins (traces de roues notamment) pour éviter la création de milieux aquatiques temporaires lors d'épisodes pluvieux.

### Réduction d'impact associée :

Ces mesures permettront de limiter la fragmentation des continuums écologiques pour la faune et le risque de destruction d'individus pendant les phases de chantier et d'exploitation.

### 5.5.2.7 Collecte des eaux de ruissellement - R2.1.d

Les travaux engendreront la création de zones à nu. Or, lors d'intempéries, les ruissellements de surface pourront se charger en matières en suspension (MES) au niveau des zones à nu puis transporter ces écoulements chargés en MES au niveau d'autres habitats selon la topographie du site.

Pour éviter cette pollution des milieux alentours par les eaux de ruissellement, il conviendra de mettre en place pendant toutes la durée des travaux un petit merlon autour des zones à nu avec des pentes inclinées vers le centre des zones remaniées pour permette de contenir les eaux de ruissellement au sein de la zone de travaux.

### Réduction d'incidence associée :

La gestion des eaux de ruissellement permet de réduire l'altération des habitats à proximité, notamment lors d'épisodes pluvieux.

### 5.5.2.8 Adaptation de l'éclairage - R2.2.c

La pollution lumineuse, générée par l'éclairage nocturne a des effets négatifs sur l'avifaune et les chiroptères.

L'objectif est de diminuer les incidences qu'aurait potentiellement la pollution lumineuse sur la faune. Cette mesure concerne la phase d'exploitation.

Certains principes pourraient être appliqués afin de limiter la pollution lumineuse. Pour l'éclairage de nuit, certaines mesures pourraient être prises :

- Toute diffusion de la lumière vers le ciel est à proscrire. Il est alors possible d'équiper les sources de lumières de système permettant de réfléchir la lumière vers le bas (luminaires « full cut-off »). Un angle de projection ne dépassant pas 70° à partir du sol sera choisi ainsi qu'une hauteur de mat minimisée en fonction de l'utilisation ;
- Le choix des lampes est également important. En effet, les lampes à vapeur de mercure ou à iodure métallique sont à proscrire. Il est préférable de choisir des lampes peu polluantes comme des lampes au sodium basse pression. Contrairement aux spectres bleus des lampes au mercure, la lumière jaune des lampes à sodium est sensiblement moins attractive pour les insectes et indirectement moins impactante pour la faune. À noter que ces lampes au sodium présentent moins d'inconvénients d'élimination et de recyclage en fin de vie ;
- La puissance des lampes doit être choisie en fonction des besoins réels. Des systèmes de contrôle peuvent fournir la lumière dès qu'elle semble nécessaire. Un système de capteur de mouvement peut être mis en place afin que l'usage de l'éclairage soit optimisé.

Les travaux seront réalisés le jour et ne nécessiteront pas d'éclairage.

#### Réduction d'incidence associée :

Cette mesure permet de limiter les perturbations sur la faune, en particulier sur les chauves-souris, et dans une moindre mesure sur l'avifaune.

### 5.5.2.9 Installation de gîtes artificiels pour les chiroptères - R2.2l

Lors des travaux, des gîtes de chiroptères seront détruits (local de tri sélectif). En complément de la mesure permettant de limiter l'installation du groupe dans ce bâtiment, il est souhaitable que des gîtes artificiels soient installés pour accueillir les individus qui auraient pu s'établir dans le local.

### Réduction d'incidence associée :

Cette mesure permet de réduire l'impact résiduel de destruction d'individus et de perturbation d'espèces concernant les chiroptères.

### **Bibliographie**

### **BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

BIOTOPE, 2002. Guide sur la prise en compte des milieux naturels dans les études d'impacts. *DIREN Midi Pyrénées*, 75 p.

BIORET F, ESTEVE R. ET STURBOIS A., 2009. Dictionnaire de la protection de la nature. Collection "Espace et territoire", Presses Universitaires de Rennes. 537p.

GRASSET B, Novembre 2010 (version n°2). Guide méthodologique, inventaire et caractérisation des zones humides. Forum des marais atlantiques. 69p.

GRASSET B, 2008. Marais mode d'emploi n°3. Guide méthodologique d'inventaire et de caractérisation des zones humides. Forum des marais atlantiques. 97p.

### BIBLIOGRAPHIE LIÉE À L'EXPERTISE PÉDOLOGIQUE

AFES (Association française pour l'étude du sol), 2008 – Référentiel Pédologique 2008, BAIZE, D., GIRARD, M.C. (coord.), Editions Quae, Versailles. 432 p.

BAIZE D., JABIOL B., 2011 – Guide pour la description des sols. Nouvelle édition. Quae éditions. 448 p.

BAIZE D., DUCOMMUN Ch., 2014 – Reconnaître les sols de zones humides. Étude et Gestion des sols, Vol 21, pp. 85-101.

BERTHIER L., CHAPLOT V., DUTIN G., JAFFREZIC A., LEMERCIER B., RACAPÉ A. et WALTER C., 2014 – Diagnostic *in situ* de la réduction du fer dans les sols par l'utilisation d'un test de terrain colorimétrique. Etude et Gestion des Sols. Vol 21, 1, pp. 51-59.

FOURRIER H., DETRICHE S., DOUAY F., 2016 - Référentiel Régional Pédologique du Nord Pas de Calais, carte à 1/250 000, ISA de lille et INRA d'Orléans, 291 p, 16 fig, 2 tabl, 41 photos, 5 ann.

MEDDE, GIS Sol. 2013. Guide pour l'identification et la délimitation des sols de zones humides. Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Groupement d'Interêt Scientifique Sol, 63 pages.

STERCKEMAN T., 2002 - Référentiel pédo-géochimique du Nord-Pas de Calais. Rapport final. 130p.

### BIBLIOGRAPHIE LIÉE À L'EXPERTISE FLORISTIQUE

BISSARDON M., GUIBAL L. ET RAMEAU J.C., 1997. CORINE Biotopes, Types d'habitats français. *E.N.G.R.E.F. – Nancy*, 217 p.

BENSETTITI F., PUISSAUVE R., LEPAREUR F., TOUROULT J. ET MACIEJEWSKI L., 2012. Évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Guide méthodologique – DHFF article 17, 2007-2012. Version 1 – Février 2012. Rapport SPN 2012-27, Service du patrimoine naturel, *Muséum national d'histoire naturelle*, Paris, 76 p. + annexes.

COMBROUX, I., BENSETTITI, F., DASZKIEWICZ, P. & MORET, J. 2006. Evaluation de l'État de conservation des Habitats et Espèces d'intérêt communautaire 2006-2007. Document 2. Guide Méthodologique. Muséum national d'histoire naturelle, Département Ecologie et gestion de la biodiversité, UMS 2699 Inventaire et suivi de la biodiversité. Document téléchargeable sur le site de l'INPNhttp://inpn.mnhn.fr. 149 pp.

CARNINO N., 2009. État de conservation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du site – Méthode d'évaluation des habitats forestiers. *Muséum National d'Histoire Naturelle / Office National des Forêts*, 49 p. + annexes.

JULVE PH., 1998. Baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la flore de France. Version : 20 juillet 2007. (http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm)

LAMBINON J., DELVOSALLE L. & DUVIGNEAUD J., 2004. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). 5ème éd. Jardin botanique national de Belgique. 1167p.

MULLER S. (coord.) 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris, 168p. (Patrimoines naturels, 62).

### **BIBLIOGRAPHIE LIÉE À L'EXPERTISE FAUNISTIQUE**

ACEMAV COLL., DUGUET R. & MELKI ED., 2003 – Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. *Collection Parthénope, éditions Biotope*, Mèze (France). 480p.

AGUILAR J. & DOMMANGET J.L., 1998. Guide des libellules d'Europe et d'Afrique du Nord. *Collection les Guides Naturalistes, Ed. Delachaux et Niestlé, Paris*. 463p.

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009 – Les Chauves-souris de France, Belgique et Luxembourg. *Collection Parthénope, éditions Biotope*, Mèze (France). 544p.

BARATAUD M. Ballades dans l'inaudible. Identification acoustique des chauves-souris de France. *Editions Sittelle*, 51p.

BARRETT P., DAVID W., MACDONALD D., 1993. Guide complet des mammifères de France et d'Europe. *Ed. Delachaux et Niestlé*. 305 p.

CABARET P, CHEYREZY T, HOLLIDAY J, QUEVILLARD R & REY G. 2012. Clé de détermination des orthoptères du Nord-Pas-de-Calais, *GON, groupe de travail sur les Orthoptères* .52p.

CHINERY M. & CUISIN M., 2003. Les Papillons d'Europe. *Collection les Guides Naturalistes, Ed. Delachaux et Niestlé, Paris*.319p.

CHINERY M., 1988. Insectes de France et d'Europe occidentale. Arthaud, 320p.

DUBOIS J-P., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2008. Nouvel inventaire des oiseaux de France. *Ed. Delachaux et Niestlé, Paris.*, 559p.

GRAND D. & BOUDOT J-P., 2006 – Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg. *Biotope*, Mèze (Collection Parthénope). 480p.

LESCURE J. & MASSARY DE J.-C. (COORDS), 2012 – Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. *Biotope*, Mèze ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité). 272p.

LAFRANCHIS T., 2000 – Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collections Parthénope, *Editions biotope*, Mèze (France). 448p.

MAURIN H., 1998. Inventaires de la faune menacée en France. Nathan. 175p.

NÖLLERT ANDREAS ET CHRISTEL, 2003. Guide des Amphibiens d'Europe – Biologie, Identification, répartition. *Collection les Guides Naturalistes, Ed. Delachaux et Niestlé, Paris*.383p.

RIGAUX P & DUPASQUIER C, 2012. Clé d'identification « en main » des micromammifères de France. *SFEPM*. 56p.

SARDET E. & DEFAUT B., [Coord] 2004 – Les Orthoptères menacés de France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. *Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses*. 14p.

STALLEGGER P, 1998. Clef des Orthoptères de Normandie.

SVENSSON L, MULLARNEY K., ZETTERSTRÖM D ET GRANT P.J., 2000. Le guide ornitho. *Collection les Guides Naturalistes, Ed. Delachaux et Niestlé, Paris*.399p.

UICN FRANCE, MNHN, SFEPM & ONCFS (2009). La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

UICN FRANCE, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

UICN FRANCE, MNHN, OPIE & SEF (2012). La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons du jour de France métropolitaine. Dossier électronique.

UICN FRANCE, MNHN & SHF (2015). La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

VACHET J-P. & GENIEZ M., 2010 – Les Reptiles de France, Belgique et Luxembourg. *Collection Parthénope, éditions Biotope*, Mèze (France). 544p.

WENDLER A. & NUB J.H., 1997. Guide d'identification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale. *Société Française d'Odonatologie*. 129p.

### **SITES INTERNET**

www.legifrance.gouv.fr

www.ecologie.gouv.fr

www.inpn.mnhn.fr

www.tela-botanica.org